



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.13

1er octobre 1986

FRANCAIS

Quarante et unième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA TREIZIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 26 septembre 1986, à 15 heures

Président : M. CHOUDHURY (Bangladesh)

Puis : M. KNIPPING VICTORIA (République dominicaine)
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Kusumaatmadja (Indonésie)
M. Totu (Roumanie)
Le prince Al-Faisal (Arabie saoudite)
M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)
M. Ugradhyaya (Népal)
M. Akinyemi (Nigéria)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 25.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. KUSUMAATMADJA (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous exprimer les sincères félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. Nous sommes particulièrement heureux de voir un représentant éminent d'un pays frère d'Asie présider à nos travaux. Votre élection à ce poste élevé est un hommage mérité rendu à vos qualités personnelles et à vos réalisations, ainsi qu'au rôle et au rang du Bangladesh dans les affaires mondiales.

Je me permettrai également de louer votre prédécesseur, S. Exc. M. Jaime de Piniés, pour l'excellente façon dont il a présidé la quarantième session ainsi que la treizième session extraordinaire consacrée à la situation économique critique en Afrique. Son leadership ferme et éclairé lui a valu l'admiration de toute l'Assemblée.

Le moment le plus marquant de l'année écoulée a été sans aucun doute la commémoration du quarantième anniversaire des Nations Unies et du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur la décolonisation, qui a donné à la communauté internationale des raisons d'espérer et de se montrer optimiste. La session anniversaire a attiré à juste titre l'attention accrue du monde sur notre Organisation alors que les représentants des Etats Membres au plus haut niveau se sont réunis pour réaffirmer leur attachement aux buts et principes de la Charte ainsi qu'au renforcement des Nations Unies pour un monde meilleur.

Depuis cet événement historique, la session extraordinaire de l'Assemblée générale, convoquée pour traiter de la situation économique critique en Afrique, a démontré avec éclat ce qui peut être fait grâce au multilatéralisme. Elle a permis d'aviver la prise de conscience des dimensions tragiques de la crise prolongée. Elle a également montré à quel point il est urgent de s'attaquer à ses causes fondamentales et a manifesté le ferme appui de la communauté internationale au Programme prioritaire de redressement économique en Afrique.

Les efforts tentés pour éliminer les derniers vestiges du colonialisme sur notre planète ont été stimulés par les succès enregistrés dans diverses conférences internationales tenues sous les auspices des Nations Unies ainsi que par la tenue

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

de la quatorzième session extraordinaire consacrée à la question de Namibie, frayant ainsi la voie à la victoire finale des forces historiques qui luttent pour la justice et la libération.

Les efforts consacrés à la paix universelle, à la coexistence pacifique et à la coopération internationale ont été renforcés lorsque les représentants au plus haut niveau de 101 pays non alignés se sont réunis au début de ce mois à Harare, au Zimbabwe. Ils sont sortis de cette rencontre avec une résolution accrue et une plus grande unité d'action afin d'apporter leur contribution aux problèmes principaux du désarmement, du développement et de la décolonisation.

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

Similairement, la réunion au sommet entre le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev en novembre dernier et la reprise des négociations entre les deux nations les plus fortement armées du monde sur divers aspects du désarmement nucléaire ont permis d'espérer à nouveau que la raison et le sens des responsabilités à l'échelle mondiale pourraient encore prévaloir et réussir à endiguer une course aux armements en spirale toujours ascendante.

Malgré cette évolution et ces événements importants, la communauté mondiale à tous les niveaux continue pourtant d'éprouver un sentiment précaire d'incertitude et d'insécurité généralisé. La recherche d'une solution aux questions mondiales fondamentales reste entravée par des attitudes ancrées dans une méfiance mutuelle et des intérêts égoïstes et étroits, ce qui conduit à l'unilatéralisme et à des politiques basées sur la puissance et des calculs d'intérêt à courte vue. L'intransigeance sur de nombreux problèmes a été aggravée par une recrudescence de la rivalité et de la concurrence entre les grandes puissances lorsqu'il s'agit de maintenir ou d'étendre des sphères d'influence et de domination. Il n'y a eu aucun progrès substantiel dans le règlement de nombreux foyers de conflits régionaux, qui sont au contraire de plus en plus souvent refaçonnés aux dimensions Est ou Ouest, ce qui accentue encore le risque d'une conflagration de plus grande envergure. Le recours persistant à la menace ou à l'emploi de la force dans le règlement des différends, l'agression et l'oppression racistes, l'intervention et la coercition économiques n'ont cessé de maintenir les tensions internationales tout en étant une menace constante à la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des Etats. En outre, sur ces tendances inquiétantes plane le nuage noir de l'escalade de la course aux armements, particulièrement dans le domaine des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive, escalade stimulée par des doctrines stratégiques qui prétendent justifier l'existence et même l'emploi de ces armes.

Des ralentissements paralysants dans le processus de développement et l'érosion constante du multilatéralisme et du cadre multilatéral de la coopération continuent de caractériser l'économie mondiale et les relations économiques internationales. Dans une économie mondiale de plus en plus intégrée, la coopération au service du développement international fondée sur l'équité et l'interdépendance authentique fait place à un genre de bilatéralisme sélectif et au pur opportunisme. La conséquence directe en est que les pays en développement sont frappés de stagnation et même de régression économique. Leur situation douloureuse

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

constitue une véritable menace à la stabilité politique et à la cohésion de leurs sociétés, qui à son tour met en danger la stabilité du monde dans son ensemble.

Cette Assemblée est sérieusement préoccupée par la propension que montrent certains Membres à contester les fonctions et programmes de l'Organisation et à réduire ou retenir leurs contributions financières mises en recouvrement, sapant gravement ainsi le rôle de l'Organisation. Au moment où tant de questions pressantes exigent une réaffirmation et une dynamisation du processus multilatéral, il est paradoxal que l'on tente d'affaiblir et d'amputer le rôle des Nations Unies en tant qu'instance universelle la plus indiquée pour des négociations et la solution de ces problèmes. Il est certain que l'Organisation est maintenant devant un défi sans précédent, non seulement en ce qui concerne sa solvabilité, mais aussi sa viabilité même.

En bref, le monde d'aujourd'hui fait face au risque incalculable d'une guerre nucléaire, à des perturbations politiques continues et au chaos économique, en particulier dans des régions en développement d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. Notre volonté collective devrait donc s'orienter vers l'instauration progressive d'un nouvel ordre mondial fondé, non sur l'utilisation concurrentielle de la puissance, mais sur l'égalité souveraine et l'indépendance authentique de tous les Etats. Agir autrement serait abdiquer notre responsabilité collective et notre détermination d'éviter la dérive irrationnelle vers l'autodestruction, que ce soit par l'annihilation nucléaire volontaire ou par la régression vers le chaos international et l'anarchie.

Cette tendance ne se manifeste nulle part plus clairement que dans le domaine du désarmement et de la sécurité, qui demeure la préoccupation principale de notre époque. L'accumulation excessive et la sophistication des armes de destruction massive, tant nucléaires que conventionnelles, sur terre et sur mer, se sont poursuivies sans relâche et risquent maintenant de s'étendre aussi à l'espace extra-atmosphérique.

La menace d'une guerre nucléaire n'est pas simplement un problème parmi tant d'autres auxquels le monde fait face. Prévenir une catastrophe nucléaire est le préalable essentiel à nos tentatives pour résoudre tous nos autres problèmes. En tant que coalition la plus grande de l'histoire en faveur de la paix, le Mouvement non aligné, à sa huitième réunion au sommet, tenue à Harare au début de ce mois, a lancé un appel urgent aux grandes puissances, qui reflète la préoccupation et

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

l'anxiété qu'inspirent à l'humanité la possibilité du déclenchement d'une guerre nucléaire et les conséquences qui en découleraient. Alors que les Etats dotés d'armes nucléaires doivent en assumer la responsabilité principale, tout Etat a le droit et le devoir d'apporter sa contribution à l'adoption de mesures efficaces permettant d'éliminer à tout jamais le danger d'une guerre nucléaire. En attendant un désarmement nucléaire, les grandes puissances devraient tenir compte de l'exigence mondiale de renoncer à l'utilisation des armes nucléaires grâce à une convention internationale, d'interdire tous les essais dans tous les milieux, de mettre un terme à la course aux armements, de l'inverser et de confirmer leur objectif de sécurité commune par le désarmement.

L'Indonésie est de plus en plus préoccupée par le fait que les progrès dans les instances multilatérales de désarmement sont toujours extrêmement lents et que l'impasse dans les efforts bilatéraux ne devient que trop souvent la principale entrave à de tels progrès. Bien que certains progrès croissants aient été enregistrés à la Conférence du désarmement, celle-ci n'a pas encore rempli son rôle en tant que seul mécanisme de négociation sur l'ensemble des problèmes de désarmement. La Conférence du désarmement devrait pouvoir lancer des négociations substantielles afin de traiter sérieusement des problèmes prioritaires.

Nous avons suivi avec grande attention et un espoir mitigé les négociations en cours entre les deux grandes puissances. Malgré de faibles indications relatives à une certaine évolution, nous n'avons malheureusement guère constaté de progrès sensibles jusqu'ici. C'est pourquoi il est nécessaire que cette Assemblée lance un appel aux Etats-Unis et à l'Union soviétique pour qu'ils sortent de l'impasse et traduisent leurs engagements si souvent répétés en un accord contraignant et durable. Le déni de la justice, de l'indépendance et de la dignité humaine restera une source essentielle de conflits et de luttes dans de nombreuses régions du monde.

Il faut assurer de toute urgence la décolonisation rapide de la Namibie et l'élimination de l'apartheid.

Il est véritablement scandaleux que, deux décennies après que les Nations Unies ont assumé la responsabilité directe du sort de la Namibie, l'Afrique du Sud raciste poursuive son occupation illégale du Territoire. En dépit d'efforts internationaux concertés, les perspectives d'application fidèle du Plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie ne sont guère meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'étaient au cours de notre session de l'année dernière.

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

Cela est d'autant plus déplorable que, d'après les conclusions du Secrétaire général, tous les problèmes pertinents liés au Plan des Nations Unies ont été réglés et, n'était l'insistance de l'Afrique du Sud à injecter des questions étrangères au problème, il eut été possible de commencer l'application de ce plan.

Après avoir attendu huit longues années pour que se réalise le Plan des Nations Unies, le temps des délibérations et de la persuasion est passé. Le Conseil de sécurité doit maintenant faire preuve de courage politique pour agir et progresser dans le sens de l'application de sa résolution 435 (1978) sans accepter aucune modification ni aucune nouvelle tactique dilatoire de la part de l'Afrique du Sud. La décolonisation de la Namibie ne peut et ne devrait plus dépendre de questions étrangères aux termes du Plan des Nations Unies, telles que le couplage avec la présence de troupes cubaines en Angola. Nous rejetons également toute tentative de déformer la question de Namibie en la désignant comme un aspect du contentieux entre l'Est et l'Ouest.

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

En sa qualité de membre du Conseil des Nations Unies pour la Namibie depuis sa création, mon gouvernement a toujours attaché la plus grande importance aux responsabilités uniques qui sont celles du Conseil de protéger et de promouvoir les droits inaliénables du peuple namibien et d'assurer l'accèsion de la Namibie à l'indépendance, dans le respect de son intégrité territoriale et de son unité nationale intactes. L'Indonésie continue également d'apporter son soutien indéfectible à la South West Africa People's Organization (SWAPO), seul représentant authentique du peuple namibien, dans l'intensification de sa juste lutte, y compris sa lutte armée, pour la libération de la Namibie.

L'Indonésie est vivement préoccupée par la crise qui ne cesse de s'aggraver en Afrique du Sud. Tout montre qu'après deux ans de pratiques brutales et répressives sans précédent contre la majorité noire opprimée, le régime raciste n'a ni l'envie ni la capacité d'inverser la tendance à la violence, qui n'a jamais été aussi marquée dans le pays, et continue au contraire de pratiquer la force brutale sans discrimination. Aveuglé par ses efforts frénétiques pour perpétuer le système abhorré de l'apartheid, Pretoria semble oublier les conséquences désastreuses que peut avoir sa politique d'autodestruction, qui a conduit l'Afrique du Sud au bord d'une guerre civile.

Mon gouvernement est convaincu que la possibilité d'éviter une conflagration raciale et de parvenir à un démantèlement pacifique de l'apartheid pourrait être bientôt perdue si le Conseil de sécurité ne décide pas d'agir et d'agir de façon résolue. Il est clair depuis longtemps pour ma délégation que l'application de sanctions globales obligatoires en vertu du Chapitre VII de la Charte est peut être notre dernière chance de voir se réaliser une transformation non violente en Afrique du Sud.

Si elle se félicite de la décision récente de certains Etats d'imposer des sanctions limitées supplémentaires contre l'Afrique du Sud, l'Indonésie considère cependant que ces mesures dispersées sont loin de permettre de faire face à la situation critique. Nous appelons par conséquent ces Etats à réévaluer d'urgence leur position et à reconnaître l'échec lamentable de la politique d'"engagement constructif". Seul l'isolement complet de l'Afrique du Sud de l'apartheid peut permettre que l'objectif principal, qui est le démantèlement de ce système inhumain, soit réalisé et qu'une société non raciale, égalitaire et démocratique puisse le remplacer.

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

La paix et la stabilité ne peuvent coexister avec l'apartheid et le colonialisme non seulement en Afrique du Sud et en Namibie mais également dans toute l'Afrique australe, car les actes répétés d'agression, de déstabilisation, de subversion et de terrorisme perpétrés par Pretoria contre les Etats de première ligne et les autres Etats africains voisins montrent ce que sont les desseins hégémonistes du régime raciste dans l'ensemble de la région. Ces Etats méritent donc une aide accrue pour surmonter leur vulnérabilité et leur dépendance économiques à l'égard de l'Afrique du Sud.

Depuis trois décennies, la politique agressive et expansionniste d'Israël, son palmarès en matière de répression brutale des Arabes palestiniens dans les territoires occupés et ses tentatives désespérées, mais vaines, de détruire l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), aussi bien politiquement que physiquement, restent la source fondamentale des actes de violence et des tensions qui persistent au Moyen-Orient. Il est aussi particulièrement inquiétant de constater que les grandes puissances continuent d'envisager ce conflit avant tout sous l'angle de leurs propres ambitions stratégiques dans la région.

Le Gouvernement et le peuple indonésiens restent fermes dans leur appui et leur solidarité indéfectibles avec la juste lutte que mène la nation arabe pour recouvrer ses droits usurpés et ses territoires occupés depuis 1967. La question de la Palestine se situe au coeur du problème du Moyen-Orient. Une solution globale, juste et durable ne peut, par conséquent, être obtenue que par le rétablissement du peuple palestinien dans ses droits inaliénables, y compris son droit à l'autodétermination et son droit à l'établissement de son propre Etat indépendant et souverain en Palestine. De plus, aucune solution ne peut être considérée comme globale ou juste à moins que l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien, ne participe pleinement à son élaboration et à son application. Enfin et surtout, une paix et une sécurité stables ne peuvent être basées que sur le retrait total d'Israël de tous les territoires arabes et palestiniens occupés, y compris Jérusalem.

Nous sommes profondément convaincus que le moyen le plus viable de résoudre les différents aspects du conflit passe par la convocation d'une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient. Il est clair, cependant, qu'une telle conférence ne peut être convoquée et aboutir qu'avec l'appui des grandes puissances.

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

Il faut par conséquent les convaincre de son urgence et de sa nécessité. L'option ne peut être que la poursuite de la violence, des effusions de sang et des souffrances.

Israël continue également d'occuper le territoire libanais souverain. La présence illégale des troupes d'occupation israéliennes au sud du Liban est la principale cause de la détérioration de la situation à laquelle doit faire face la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), et a empêché cette force de s'acquitter de la tâche que lui a confiée le Conseil de sécurité. L'Indonésie appuie sans réserve la demande du Liban de retrait total des forces israéliennes de son territoire et de respect de sa souveraineté nationale et de son intégrité territoriale.

Dans la même région, nous demandons qu'il soit mis un terme au conflit fratricide entre l'Iran et l'Iraq, ainsi qu'aux pertes en vies humaines et aux dégâts matériels infligés aux deux parties. Ma délégation lance à nouveau un appel à ces deux nations soeurs pour qu'elles cherchent à régler leurs différends, conformément aux principes de la Charte, et à parvenir à un règlement juste et honorable.

Je voudrais maintenant passer aux préoccupations politiques et de sécurité de notre propre région. Huit années après le déclenchement du conflit au Kampuchea, ce pays est toujours en butte à une situation tragique qui est la source principale de la tension et de l'instabilité que connaît notre région. Elle représente également un obstacle majeur à la réalisation de notre objectif plus large qui est la transformation de l'Asie du Sud-Est en une zone de paix, d'harmonie et de prospérité régionales. Notre Organisation est, à juste titre, préoccupée par un conflit qui s'accompagne de la violation des principes essentiels du non-recours à la force et de la non-intervention dans les affaires intérieures et dans le système politique et économique d'un Etat indépendant. Aussi, a-t-elle, à plusieurs reprises, réaffirmé le droit du peuple kampuchéen de choisir sa propre voie à l'abri de toute ingérence étrangère, subversion ou coercition et s'est-elle efforcée de promouvoir des négociations et de favoriser l'établissement d'un climat de compréhension mutuelle favorable à l'exercice de ce droit.

Pour sa part, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) s'est laborieusement efforcée de contribuer à un règlement qui rétablirait le peuple kampuchéen dans ses droits, conformément aux principes reconnus internationalement.

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique a également montré sa volonté d'envisager tout moyen viable de parvenir à un règlement juste et pacifique. Dans ce contexte, nous nous sommes félicités de la proposition en huit points présentée récemment par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, qui contient des éléments positifs qui pourraient servir de cadre constructif à des négociations sérieuses. Cette proposition est également conforme au point de vue qui est celui de l'ANASE depuis longtemps et selon lequel le problème du Kampuchea doit être essentiellement résolu par le peuple kampuchéen lui-même.

Selon nous, un Kampuchea authentiquement indépendant et non aligné, qui entretiendrait des liens d'amitié avec ses voisins et qui ne les menacerait pas, reste un préalable essentiel à la paix, à la stabilité et à la coopération dans la région. Malgré l'impasse actuelle, l'ANASE ne cessera de rechercher tous les moyens et les modalités possibles pour rétablir le peuple kampuchéen dans ses droits fondamentaux et faire respecter ses intérêts, tout en assurant par ailleurs le respect des intérêts légitimes de tous les pays pour qu'ils vivent en paix les uns avec les autres, à l'abri des menaces et des pressions extrarégionales.

Un autre problème qui exige une solution politique basée sur le retrait des forces étrangères est celui de la situation en Afghanistan. Dans l'intérêt du rétablissement de l'harmonie et de la stabilité régionales, l'Afghanistan devrait pouvoir jouer à nouveau le rôle historique qui est le sien en tant que pays non aligné.

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

Dans la région du Pacifique sud, le peuple Kanak, sous la direction du Front de libération nationale Kanak et socialiste (FLNKS), s'est engagé dans un juste combat pour l'indépendance de son pays. L'Indonésie réaffirme son appui à l'autodétermination et à une transition rapide vers l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, conformément aux droits et aux aspirations de la population et d'une façon qui garantisse les droits et les intérêts de tous ses habitants.

Il est encourageant que le processus qui a été engagé et poursuivi par le Groupe de Contadora, avec le soutien du Groupe d'appui, ait réalisé des progrès constants dans sa tentative de résoudre de façon pacifique et globale les conflits et les tensions qui accablent l'Amérique centrale. Nous nous félicitons des accords de fond qui sont déjà intervenus à propos de la version finale de l'Accord de Contadora sur la paix et la coopération. Nous espérons sincèrement que la solution apportée aux derniers aspects relatifs à la procédure et au fonctionnement sera suivie prochainement de résultats. Cependant, nous ne pouvons qu'exprimer l'inquiétude que nous causent la militarisation croissante de la région, les pressions extérieures persistantes et l'introduction dans ce conflit d'aspects idéologiques liés aux rivalités Est-Ouest. L'Indonésie s'est toujours opposée à l'ingérence extérieure, que ce soit par la déstabilisation politique, par la coercition économique ou par l'intervention militaire directe dans la lutte des pays en développement pour consolider leur indépendance nationale et instaurer leur propre système économique, politique et social. Aussi avons-nous appuyé le Nicaragua dans la défense de son droit à l'autodétermination, à l'indépendance souveraine et à l'intégrité territoriale.

En ce qui concerne la question des Malvinas, ma délégation apprécie la souplesse et la sagesse dont a fait preuve l'Argentine en réaffirmant son intention de respecter les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Nous espérons que les négociations reprendront bientôt et permettront d'aboutir à un règlement pacifique et définitif de ce différend de souveraineté.

Il est indéniable que la paix et la stabilité ne peuvent être assurées sans que l'on tienne compte de l'économie mondiale actuelle et des relations économiques mondiales. Aucun développement soutenu, aucun système économique équitable ne sont possibles sans un environnement stable et pacifique. Les deux sont inextricablement liés. Comme l'a fait remarquer succinctement le Secrétaire général dans son rapport sur les travaux de l'Organisation :

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

"Le bien-être collectif de la population mondiale dépendra largement jusqu'à la fin du siècle du succès rencontré dans le développement mondial et dans la réduction de la disparité des conditions au sein de la communauté internationale." (A/41/1, p. 6)

Cependant, en examinant les conditions actuelles de l'économie mondiale et des relations économiques internationales, nous voyons peu de raisons d'être optimistes. Au contraire, l'écart entre les pays riches et les pays pauvres continue de s'élargir, la crise mondiale s'aggrave et l'érosion de la coopération multilatérale au service du développement également. Ainsi, pour des millions d'êtres humains dans les pays en développement, la pauvreté accablante reste une réalité quotidienne et le rêve d'un avenir meilleur s'est transformé en un cauchemar de la survie au jour le jour. Nous ne voyons pas non plus de meilleures perspectives en ce qui concerne l'avenir immédiat. Il faut que l'Assemblée générale cherche à comprendre et à résoudre collectivement ces problèmes; elle en porte la responsabilité.

La situation difficile de l'économie mondiale ne nous accorde aucun répit. La production économique de la plupart des pays en développement stagne, ce qui les contraint à se contenter d'un taux de croissance faible et d'une marge de manoeuvre réduite. L'effondrement des prix des produits de base et la situation confuse qui règne sur les marchés des produits de base ont infligé un coup très dur aux termes de l'échange déjà faibles. Le commerce international, qui était dans le passé un instrument essentiel du développement et un moyen efficace d'assurer des bénéfices à tous les pays, a été bloqué par la vague montante du protectionnisme. Ces facteurs dommageables associés à la diminution drastique des flux financiers privés et publics, l'accroissement inquiétant de la charge du service de la dette et l'instabilité monétaire ont conduit au phénomène paradoxal du transfert inverse des ressources des pays en développement aux pays développés.

Le système économique international est encore caractérisé par des injustices structurelles. En conséquence, ce sont les économiquement faibles qui ont subi le poids des revers de l'économie mondiale et qui par conséquent pâtissent le plus. Des ajustements vers le bas sont infligés à leurs économies vulnérables, ce qui bouleverse leur processus de développement.

La sous-région de l'ANASE, à laquelle appartient l'Indonésie, en est un exemple pertinent. Malgré le dynamisme économique qu'elle a connu jusqu'à

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

maintenant, le taux de son développement commence maintenant à fléchir de façon marquée. L'économie indonésienne n'a pas non plus échappé aux offensives liées à un environnement extérieur hostile. Le taux de croissance de son PNB s'est ralenti gravement ces deux dernières années et par ailleurs le taux du service de la dette s'est élevé de façon substantielle. L'Indonésie a été par conséquent contrainte de prendre une série de mesures d'austérité pour redresser la situation, notamment diminuer ses objectifs de développement, réduire de façon draconienne ses investissements publics, opérer des réductions de budget et d'importation, réaliser des réformes fiscales et dévaluer sa monnaie. Malgré ces mesures, l'impact de l'environnement extérieur a été tel que la croissance économique reste faible. Prise dans l'étau de l'austérité fiscale et de la diminution des taux de croissance économique, l'Indonésie a vu diminuer considérablement sa capacité de faire face aux pressions internes dues à l'intégration annuelle de près de 2 millions de nouveaux travailleurs et d'absorber les chocs extérieurs.

En cette ère d'indépendance croissante, les difficultés économiques ne peuvent être la préoccupation des seuls pays en développement. Si les effets néfastes d'un développement inadéquat se traduisent par une moindre capacité des pays en développement de faire face à leurs difficultés intérieures et de participer de façon profitable aux activités économiques internationales, ils ne seront pas longtemps limités aux pays les plus pauvres. Ils auront aussi inévitablement un impact sur les économies développées. Par conséquent, il est de l'intérêt de tous que la communauté internationale s'efforce collectivement et de façon résolue à transformer les difficultés présentes et futures en autant d'occasions de progresser.

C'est dans cet esprit que l'Indonésie considère l'ouverture d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales à Punta del Este, dont un nouvel effort concerté destiné à freiner ou à arrêter l'érosion du système commercial international. Elle devrait également nous donner l'occasion de libéraliser encore davantage le commerce international. Un élément essentiel de cette libéralisation devrait être l'intérêt des pays en développement, notamment le principe essentiel du traitement préférentiel à leur profit sur une base non réciproque. De même, nous considérons qu'il est très important que l'Assemblée générale aborde le problème de la crise de la dette extérieure et du développement. Nous espérons que nos discussions sur cette question tiendront compte des principes reconnus du

M. Kusumaatmadja (Indénosie)

partage des responsabilités et d'une politique d'ajustement convenue liée à la croissance et qu'elles contribueront efficacement à régler ce problème. Une occasion nous sera offerte lors de la septième CNUCED d'aborder les grands problèmes internationaux dans les domaines de la monnaie, des finances, du commerce et du développement et de leurs liens d'interdépendance. Nous pensons surtout que la septième CNUCED pourrait examiner la situation inquiétante en matière de produits de base. Nous avons besoin de mettre au point de toute urgence des mesures qui permettraient de gérer convenablement les marchés des produits de base, de stabiliser les prix et d'assurer leur saine rémunération.

Dans ces dernières années du siècle, il ne fait pas de doute que de multiples défis économiques continueront à mettre durement à l'épreuve notre volonté collective. Il n'y aura ni réponses toutes faites, ni solutions faciles. La communauté internationale n'a donc d'autre choix que de forger une détermination collective et d'oeuvrer à supprimer les disparités économiques et à assurer le succès du développement mondial.

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

La communauté internationale est aujourd'hui confrontée au problème de plus en plus grave de l'abus des drogues et du trafic illicite des stupéfiants qui menace les fondements mêmes de la société ainsi que la sécurité de nombreux pays. Grâce aux efforts inlassables de cette Organisation, il s'est dégagé un consensus sur la nécessité d'une plus grande coopération et d'une meilleure coordination à l'échelon tant régional qu'international. Lors de leur réunion tenue récemment à Vienne, les chefs des services nationaux de lutte contre les stupéfiants sont convenus à cet égard de plusieurs recommandations importantes, fournissant ainsi une contribution précieuse à la conférence internationale qui aura lieu en 1987. En préparation de cette conférence, et dans le cadre de la coopération régionale, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est en train de mettre au point une stratégie pour s'attaquer aux problèmes de fond et pour arriver à des résultats concrets. L'Indonésie, pays de transit pour le trafic illicite des stupéfiants, est pleinement consciente des conséquences sociales et politiques de ce problème. Par les efforts que nous faisons sur le plan national, notre travail au sein de l'ANASE et notre strict respect des conventions internationales sur les stupéfiants, nous avons, je crois, clairement démontré notre volonté de combattre ce fléau.

En proclamant 1986 Année internationale de la paix, sur le thème : "sauvegarder la paix et l'avenir de l'humanité" on a sans aucun doute traduit les aspirations fondamentales des hommes et des femmes à travers le monde, et les Nations Unies demeurent le principal cadre multilatéral voué à la réalisation et cet objectif. L'Indonésie réaffirme à ce propos son attachement aux objectifs essentiels de l'Année internationale de la paix qui sont, entre autres, la promotion de la paix universelle, la coexistence pacifique, la coopération et la prévention de la guerre et des conflits entre les nations. Tandis que nous oeuvrons à la réalisation de ces nobles objectifs, continuons à améliorer la qualité de la vie en assurant l'égalité des femmes, le respect des droits de l'homme et du droit des peuples au développement et en éliminant la discrimination raciale et l'oppression. Ces principes et ces objectifs étant consacrés dans la Constitution indonésienne et parfaitement conformes à la philosophie nationale de l'Indonésie, leur respect n'est pas seulement pour nous une obligation morale mais aussi un devoir constitutionnel.

Les Nations Unies sont actuellement confrontées à une crise financière aux proportions sans précédent. Ayant réglé temporairement les aspects critiques de

M. Kusumaatmadja (Indonésie)

cette crise financière lors de la reprise de sa quarantième session, l'Assemblée générale doit maintenant résoudre les problèmes à long terme en procédant à l'examen de l'efficacité et du fonctionnement administratif et financier des Nations Unies. L'Indonésie est persuadée que des améliorations peuvent être apportées dans le fonctionnement de notre Organisation et que d'autres économies peuvent être faites. Aussi nous félicitons-nous du rapport du Groupe des 18. Nous sommes prêts à examiner ses précieuses recommandations dans l'esprit le plus positif. Par ailleurs, l'Indonésie pense que la crise, qui est essentiellement de nature politique, est arrivée à un point où l'efficacité et les mesures de rationalisation ne fourniront pas à elles seules la solution durable attendue. Parallèlement à cet effort, tous les Etats Membres doivent renouveler l'engagement explicite d'appuyer les Nations Unies qu'ils ont contracté en signant la Charte.

Plus personne aujourd'hui ne peut envisager le monde sans l'Organisation des Nations Unies. Nous devons garantir ses acquis et la fortifier plutôt que de saper sa crédibilité et son efficacité. Le Secrétaire général a montré qu'il était pleinement conscient des difficultés actuelles de l'Organisation et qu'il s'employait à les surmonter avec tout le talent et le dévouement que nous lui connaissons. Nous espérons qu'il sera à même de poursuivre ses efforts louables afin de renforcer les Nations Unies pour un monde meilleur.

Pour sa part, l'Indonésie s'engage à apporter son soutien indéfectible et son plein concours à la réalisation de cet objectif de la plus haute importance.

M. TOTU (Roumanie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale, mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de succès. En effet, ce m'est un grand plaisir de saluer à ces hautes fonctions le représentant du Bangladesh, pays auquel nous unissent traditionnellement des liens d'amitié et de coopération. Je suis sûr que vos qualités bien connues et votre vaste expérience politique et diplomatique contribueront de manière décisive au succès de cette session.

J'ai l'honneur, mandaté par le Président de la République socialiste de Roumanie, Nicolae Ceausescu, d'exposer sa position et ses considérations, de même que les appréciations de la Roumanie sur les principaux problèmes de la vie internationale qui feront l'objet des débats de notre session.

M. Totu (Roumanie)

Les travaux de l'Assemblée générale se déroulent à un moment où la situation internationale continue d'être particulièrement grave et complexe en raison de l'escalade de la course aux armements, en premier lieu aux armements nucléaires, de l'intensification de certains conflits armés, de l'apparition de nouveaux foyers de tension, du recours à la menace et à l'emploi de la force et de l'ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats.

Tout cela ne fait qu'accroître encore davantage le danger d'une nouvelle guerre mondiale qui, dans les circonstances actuelles, tournerait inévitablement à la catastrophe nucléaire sans vainqueurs ni vaincus entraînant la destruction des conditions mêmes de la vie sur notre planète.

C'est la raison pour laquelle, selon la conception du président Nicolae Ceausescu, le problème fondamental de notre époque est de changer le cours dangereux des événements, orienté à présent vers la catastrophe nucléaire, dans la direction d'une politique nouvelle de détente, de désarmement, de coopération et de paix dans le monde.

Alors qu'on était en droit de s'attendre que, pendant l'année proclamée Année internationale de la paix par l'Organisation des Nations Unies, des mesures concrètes soient prises pour passer de l'affrontement à une politique de règlement des grands problèmes de l'humanité par le biais des négociations, nous sommes malheureusement les témoins de l'accentuation de la tension dans les relations mondiales.

Dans les circonstances internationales actuelles, la Roumanie et son Président estiment qu'il est nécessaire de passer des paroles aux actes et de mettre tout en oeuvre pour multiplier les efforts des Nations Unies, de tous les peuples et des forces éprises de paix afin de prendre des mesures concrètes et d'arriver à des accords tangibles visant l'arrêt de la course aux armements ainsi que le désarmement sur terre et dans l'espace extra-atmosphérique.

A notre avis, seule une telle politique est de nature à assurer une sécurité réelle à tous les Etats et à garantir aux peuples les conditions nécessaires à la création de nouvelles valeurs matérielles et spirituelles et pour leur permettre de continuer à apporter leur contribution au progrès et à la civilisation humaine tout entière. Voilà pourquoi nous estimons que chaque Etat, grand, moyen ou petit, a le droit sacré et le devoir d'oeuvrer, dans un esprit constructif et de coopération, à l'assainissement radical du climat international.

M. Totu (Roumanie)

C'est dans cet esprit que la Roumanie et le président Ceausescu mènent une politique poussée de dialogues dans les relations internationales, et participent activement à toute l'activité mondiale et au règlement des problèmes complexes de notre époque, dans l'intérêt de la coopération et de la paix.

La Roumanie a toujours oeuvré et continuera d'oeuvrer constamment pour fonder ses relations avec tous les Etats sur les principes de la parfaite égalité des droits, du respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'avantage mutuel, de la renonciation à la menace et à l'emploi de la force et d'affirmer largement ces principes devant toute la communauté internationale. La vie et la réalité montrent la nécessité impérative de faire unanimement reconnaître et appliquer ces principes, étant donné qu'ils constituent la seule base durable des relations de coopération et de paix entre tous les Etats.

C'est une vérité axiomatique que la stratégie de la paix ne saurait être séparée de la stratégie de l'avenir. L'humanité désire un avenir de progrès et de prospérité, un avenir qui soit à l'abri du danger des armes nucléaires, voire des armes en général.

C'est la raison pour laquelle la Roumanie situe au centre de sa politique étrangère les problèmes de la paix et du désarmement, persuadée que ses plans de développement économique et social, comme, par ailleurs, le progrès de tous les peuples, ne pourront être réalisés avec succès que dans des conditions de paix et de coopération avec tous les Etats du monde.

Tout en oeuvrant avec détermination aux côtés de toutes les forces éprises de paix pour parvenir, le plus tôt possible, à des accords appropriés sur l'arrêt de la course aux armements et le passage à des mesures concrètes de désarmement, la Roumanie se prononce en faveur de la réalisation d'un programme complexe de désarmement au centre duquel se trouve le désarmement nucléaire. Il s'agit d'un programme susceptible de mener à la liquidation, par étapes, de toutes les armes nucléaires d'ici à la fin du siècle et, parallèlement, à la réduction, pendant les cinq années à suivre, de 25 p. 100, des armements classiques, des effectifs et des dépenses militaires. Ensuite, les efforts devraient être poursuivis pour arriver à une réduction d'au moins 50 p. 100 jusqu'à l'an 2000.

L'adoption par la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies de la décision de passer effectivement aux préparatifs de la troisième session

M. Totu (Roumanie)

extraordinaire sur le désarmement qui serait appelée à adopter un programme global de désarmement, constituerait sans aucun doute un pas important, en accord avec les intérêts de paix de toute la communauté internationale.

La Roumanie estime qu'il serait de la plus haute importance que tout un ensemble d'Etats procède à une réduction unilatérale de leurs effectifs, de leurs armements et de leurs dépenses militaires. A cet effet, le président Ceausescu vient tout juste d'adresser à tous les Etats d'Europe un appel leur demandant de procéder à une réduction d'au moins 5 p. 100 de leurs armements, avant même qu'un accord approprié soit conclu dans ce domaine.

En ce qui la concerne, la Roumanie est prête à procéder, d'ici à la fin de cette année, à une réduction de 5 p. 100 de ses armements et dépenses militaires. S'il n'était pas possible de parvenir à un accord avec d'autres Etats pour procéder de concert à une telle réduction, cette proposition serait soumise à la volonté populaire, dans le cadre d'un référendum grâce on décidera de cette réduction unilatérale. Nous formulons l'espoir que d'autres Etats pourront se joindre à nous pour prendre ensemble une pareille mesure.

La Roumanie est fermement convaincue que l'adoption par les Etats européens de mesures de réduction unilatérale des effectifs, des armements et des dépenses militaires ne mettra nullement en danger la sécurité d'un Etat quel qu'il soit. Bien au contraire, de telles mesures ouvriront la voie à des négociations sérieuses et constitueront l'expression de la volonté des Etats européens d'oeuvrer en faveur du désarmement et de la paix. Elles seront également en parfait accord avec les exigences de l'opinion publique européenne et mondiale.

A notre avis, les gigantesques moyens humains et matériels, financiers et scientifiques qui sont gaspillés chaque année pour créer des armes de mort devraient être utilisés dans le but d'accélérer le progrès économique et social. Partant de ce desideratum, la Roumanie a pris l'initiative, au sein de l'Organisation des Nations Unies, du processus d'identification des principes régissant les activités des Etats dans le domaine de la négociation de mesures de gel et de réduction des dépenses militaires.

Le parachèvement de l'ensemble de ces principes et leur adoption à la présente session seront de nature à donner une nouvelle impulsion aux activités menées sur le plan international pour obtenir le gel et la réduction des budgets militaires.

M. Totu (Roumanie)

A la lumière de ces considérations, la Roumanie estime qu'il est plus que jamais nécessaire d'intensifier l'activité des organismes et des conférences où l'on examine les questions du désarmement d'activer et d'utiliser d'une manière efficace tous les fora de négociations, de sorte qu'ils passent sans tarder à l'élaboration et à l'adoption d'accords et d'ententes appropriés, avec la participation et dans l'intérêt de tous les Etats.

A cette fin, la Roumanie a apporté sa contribution à la conclusion d'accords finals adéquats à la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe.

Nous pensons que lors des négociations qui ont également lieu à Vienne sur la réduction des effectifs militaires et des armements en Europe centrale, on pourrait parvenir, dans les meilleurs délais, à un accord entre les deux parties. De même, nous nous prononçons pour la conclusion d'accords à la Conférence du désarmement de Genève. L'heureuse conclusion des négociations sur l'élaboration d'une convention internationale sur l'interdiction et la destruction des armes chimiques, dont l'Assemblée générale devrait de nouveau souligner l'urgence, aurait une grande portée dans ce sens.

L'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires dans différentes parties du continent serait une contribution importante au désengagement militaire, au renforcement de la confiance et de la sécurité en Europe. C'est dans cette direction que s'inscrivent la position et l'action constantes de la Roumanie en faveur du développement de la confiance et de la coopération entre tous les pays balkaniques, par la réalisation d'une zone exempte d'armes nucléaires et chimiques, sans bases militaires étrangères. De même, nous appuyons l'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires et chimiques au nord et au centre de l'Europe, ainsi que sur d'autres continents.

Toute l'évolution de la vie internationale met une fois de plus en évidence le fait qu'aucune justification ne saurait exister à la poursuite de la course aux armements, surtout des armements nucléaires, ni à l'augmentation des dépenses militaires qui ont atteint le montant gigantesque de 1 000 milliards de dollars.

C'est la raison pour laquelle notre pays a salué et appuie pleinement le programme de désarmement nucléaire en trois étapes, jusqu'à l'an 2000, proposé par l'Union soviétique, et se prononce pour l'arrêt immédiat des essais nucléaires et pour la prévention de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

M. Totu (Roumanie)

Accueillant favorablement la décision de l'URSS de prolonger le moratoire unilatéral sur les essais nucléaires, la Roumanie et le président Ceausescu réitèrent l'appel adressé aux Etats-Unis d'Amérique et aux autres Etats nucléaires leur demandant de mettre un terme, dans les plus brefs délais, à tous ces essais.

La Roumanie estime en même temps que nombre de propositions des Etats-Unis et d'autres Etats représentent une base réelle pour la réalisation d'accords dans le domaine du désarmement.

M. Totu (Roumanie)

A notre avis, il est grand temps que les autres Etats dotés d'armes nucléaires participent aux négociations sur les armes nucléaires, même si la réduction des armes dont ils disposent sera réalisée après que les Etats-Unis et l'URSS auront procédé à une réduction substantielle de leurs armements nucléaires. De même, nous sommes d'avis que les Etats européens, ainsi que d'autres Etats du monde, sont directement intéressés et qu'ils doivent prendre part activement à la conclusion d'accords sur la cessation d'essais nucléaires, la réduction des armes nucléaires et l'arrêt de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

Une situation particulièrement grave s'est créée en Europe, où l'on a déployé et où l'on déploie toujours de nouvelles armes nucléaires, ce qui met en danger l'existence de chaque nation et la paix internationale.

C'est pourquoi la Roumanie est favorable à la conclusion, dans les meilleurs délais, d'un accord portant sur l'arrêt du déploiement de nouveaux missiles de portée moyenne sur le continent et la destruction des missiles existants, ainsi qu'à l'élimination simultanée, des armes chimiques.

Notre pays se prononce résolument contre toute mesure visant à militariser l'espace extra-atmosphérique et affirme que toutes les nations doivent pouvoir utiliser l'espace extra-atmosphérique uniquement à des fins pacifiques. Nous appuyons à cet égard la convocation d'une conférence internationale sur la question de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques qui sera appelée à élaborer un programme global d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique et des techniques spatiales au service du développement économique et social de tous les pays et, en premier lieu, des pays en développement, à adopter un traité dans ce domaine et à créer au sein de l'ONU un organisme spécial pour l'espace extra-atmosphérique.

En vue d'assainir le climat politique international, de renforcer la confiance et la sécurité, de reprendre le cours de la détente, il importe de tout mettre en oeuvre pour mettre un terme aux conflits militaires et passer au règlement de tous les problèmes litigieux, uniquement par la voie pacifique des négociations directes entre les pays concernés et en faisant appel aux organisations internationales. La vie, la réalité montrent que, aussi difficile que soit la voie des négociations, c'est la seule en mesure d'aboutir à des solutions viables, dans l'intérêt des peuples et de la cause de la paix. Il faudrait bien comprendre que toute autre voie, telle que la force ou l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres

M. Totu (Roumanie)

Etats est incompatible avec les intérêts et les aspirations des peuples à la liberté et à l'indépendance. C'est la raison pour laquelle on doit combattre résolument toutes les formes du terrorisme, qui représente depuis toujours une méthode qui va à l'encontre des intérêts des peuples.

Nous estimons comme très importante la traduction dans les faits des dispositions de l'appel solennel présenté par la Roumanie et adopté par consensus lors de la quarantième session de l'Assemblée générale de l'ONU, sur la cessation des conflits militaires existants : document qui garde toute son actualité.

La Roumanie est profondément préoccupée par la situation qui règne au Moyen-Orient. Dans l'esprit des initiatives lancées par le Président de la Roumanie dès 1978, nous nous prononçons fermement en faveur de la tenue d'une conférence internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et avec la participation de tous les pays intéressés, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P) et Israël, l'Union soviétique et les Etats-Unis, les autres membres permanents du Conseil de sécurité, ainsi que les autres Etats qui peuvent apporter une contribution positive au règlement de la situation dans la région. Nous pensons qu'une paix juste et durable dans cette région doit être fondée notamment sur le retrait d'Israël des territoires occupés à la suite de la guerre de 1967, sur la reconnaissance du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat palestinien et sur la garantie de l'indépendance et de la souveraineté de tous les Etats de la région.

Nous estimons également qu'il est nécessaire de multiplier les efforts pour mettre un terme au plus vite à la guerre entre l'Iran et l'Iraq, qui cause aux deux pays de gigantesques pertes, tant matérielles qu'humaines, de renoncer aux actions militaires et de passer au règlement de tous les problèmes existant entre les deux pays par le biais de négociations, dans un esprit de parfaite égalité et de respect mutuel de l'indépendance et de la souveraineté.

Nous condamnons dans les termes les plus vifs la politique raciste d'apartheid, les mesures de répression prises par les autorités de l'Afrique du Sud contre la population majoritaire de ce pays, les actions agressives de l'Afrique du Sud contre les Etats voisins indépendants et souverains. Nous demandons qu'il soit mis fin à cette politique d'apartheid. La Roumanie appuie avec détermination le combat du peuple namibien sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO) pour l'indépendance de la Namibie. De façon générale, elle

M. Totu (Roumanie)

appuie activement le combat pour l'élimination totale de toute forme de colonialisme, pour le renforcement de la liberté et de l'indépendance de tous les peuples et de toutes les nations du monde.

A nos yeux, les problèmes conflictuels de l'Amérique centrale devraient être réglés par le biais des négociations, sur la base des propositions du Groupe de Contadora, en s'inspirant du respect des droits de chaque peuple de la région à un développement libre et indépendant, sans aucune ingérence extérieure.

Je voudrais réaffirmer, en cette occasion également, la solidarité et l'appui actif de la Roumanie, à l'égard de la position et des initiatives de la République populaire démocratique de Corée, de ses efforts et de ses actions politiques et diplomatiques visant à l'unification pacifique, démocratique et indépendante de la Corée.

L'élimination du sous-développement, la réduction des décalages entre pays riches et pays pauvres et l'instauration d'un nouvel ordre économique international, sont une exigence impérative pour la paix et la sécurité des peuples, pour l'avenir même de l'humanité. On sait qu'au cours des dernières années, l'économie mondiale a continué de se caractériser par l'instabilité et par une série de phénomènes négatifs engendrés par la crise économique mondiale dont les conséquences se reflètent, dans une mesure plus ou moins grande, dans tous les Etats du monde. La situation économique des pays en développement est particulièrement touchée. Dans leur immense majorité, ces pays ne peuvent développer leur économie et avancer sur la voie du progrès économique et social en raison de leurs dettes extérieures et des taux d'intérêt élevés auxquels ils doivent faire face, ainsi qu'en raison du protectionnisme croissant pratiqué, sous diverses formes, par des pays développés. La tendance qui consiste à bloquer les négociations dans toutes les instances qui examinent les problèmes économiques ou à contourner le cadre offert par les Nations Unies pour le débat et le règlement de ces problèmes est de plus en plus évidente.

On sait que la Roumanie a d'ores et déjà présenté une série de propositions à ce sujet. Notre pays se prononce en faveur de la tenue d'une conférence internationale au sein de l'Organisation des Nations Unies à laquelle participeraient, sur un pied d'égalité, les pays en développement comme les pays développés, en vue de rechercher une solution globale au problème du sous-développement, d'instaurer le nouvel ordre économique mondial, et d'établir des relations de coopération fondées sur la confiance et l'équité.

M. Totu (Roumanie)

Une telle conférence devrait conduire à un accord et une entente destinés à favoriser le progrès plus rapide de tous les pays et en premier lieu des pays retardataires, aux fins d'assurer le développement harmonieux de tous les Etats et de l'économie mondiale.

La Roumanie estime en même temps que le règlement du problème de la dette extérieure impose une solution globale qui devrait tenir compte notamment de : l'annulation des dettes pour les pays les plus pauvres ayant un revenu national de 500-600 dollars par habitant; la réduction d'un pourcentage important des dettes des pays en développement ayant un revenu national de 1000-1200 dollars par habitant; une réduction générale d'environ 50 à 70 p. 100 de la dette des autres pays en développement, différenciée par groupes de pays en fonction du niveau de leur revenu national et du potentiel dont ils disposent; le rééchelonnement sur une période allant de 15 à 20 ans du restant de la dette à un taux d'intérêt de 3 à 4 p. 100 ou sans intérêt du tout, avec une période de grâce de trois à cinq ans; l'établissement d'un plafond pour les paiements annuels au service de la dette extérieure, qui ne dépasse pas 10 p. 100 de la recette annuelle tirée des exportations des pays en développement; l'établissement d'une limite maxima des intérêts pour les anciens crédits, qui ne dépasse pas 3 à 4 p. 100, et le montant payé en sus de cette limite étant déduit du volume de la dette extérieure, la poursuite de l'octroi de nouveaux crédits aux pays en développement, dans des conditions avantageuses, à des taux d'intérêt raisonnables, à savoir de 5 p. 100 maximum. Nous estimons que pour arriver à un tel règlement global du problème de la dette extérieure, l'Organisation des Nations Unies devrait y avoir un rôle actif. Dans ce sens, la Roumanie soutient l'idée que des actions et mesures concrètes soient entreprises au sein de l'Organisation des Nations Unies visant à régler cette question.

Notre pays se prononce également pour la restructuration du système monétaire et financier international, y compris pour la convocation d'une conférence internationale à ce sujet.

Nous sommes d'avis, puisque nous nous trouvons en présence d'une grandiose révolution technique et scientifique, qu'il s'impose de multiplier les efforts pour assurer l'accès large et sans entraves des pays en développement aux acquis de la science et de la technologie modernes, et réaliser un transfert substantiel vers

M. Totu (Roumanie)

ces pays de technologies répondant à leurs besoins spécifiques de développement. Dans ce cadre, la Roumanie, de concert avec d'autres pays, appuie la convocation de la deuxième Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour la science et la technologie au service du développement.

A l'occasion de la session commémorative de l'Assemblée générale, consacrée au quarantième anniversaire de l'ONU, on a procédé à une évaluation des activités et du rôle de l'Organisation dans le règlement des grands problèmes du monde contemporain, en mettant en évidence, une fois de plus, la nécessité qu'elle reflète fidèlement les réalités internationales, qu'elle soit une tribune de la communauté internationale tout entière, qu'elle puisse accomplir la mission qui lui incombe conformément à la Charte, en servant d'une manière plus efficace la cause de la paix et du progrès et en répondant ainsi aux attentes légitimes des peuples.

Etant donné la complexité de la situation internationale, que persistent d'anciens conflits et qu'il en apparaît de nouveaux, et le rôle des Nations Unies quant à leur règlement, la Roumanie a présenté, lors des dernières sessions, une proposition visant à créer, au sein de l'ONU, une Commission de bons offices, de médiation et de conciliation. Cette commission est conçue comme un mécanisme qui serait toujours à la disposition des Etats Membres pour résoudre les différends par des moyens pacifiques. Nous estimons qu'il faut accélérer l'examen et la mise au point de cette proposition au sein du Comité spécial pour la Charte des Nations Unies et le raffermissement du rôle de l'Organisation.

L'édification d'un système global de sécurité internationale, point inscrit à l'ordre du jour de la présente session, revêt une signification et une actualité particulières pour le renforcement de la paix et de la collaboration et pour l'assainissement du climat politique mondial. Ce système devrait s'étayer sur le strict respect des principes fondamentaux des relations entre Etats, sur la complète exclusion de l'emploi de la force et de la menace d'y recourir ainsi que sur le règlement pacifique des différends, sur le raffermissement du rôle des Nations Unies relatif à la paix, à la sécurité et à la démocratisation de la vie internationale. Dans le cadre des préoccupations que suscite le renforcement de la paix, de la sécurité et de la coopération entre les nations, le développement et la consolidation du bon voisinage entre les Etats, problème inscrit à l'ordre du jour de la session sur l'initiative de la Roumanie, revêtent une importance

M. Totu (Roumanie)

particulière. Nous estimons qu'il est nécessaire de procéder, dans le cadre institutionnel existant, au processus d'identification et de clarification des éléments du bon voisinage, en vue d'élaborer un document international de l'ONU dans ce domaine.

En tant que pays promoteur de la proclamation par l'Organisation des Nations Unies de l'Année internationale de la jeunesse ayant comme thème "Participation, développement, paix", manifestation ayant de profondes significations pour le présent et l'avenir de la jeune génération et qui a eu un grand retentissement dans le monde entier, la Roumanie est d'avis que les problèmes de la Jeunesse devraient constamment être examinés par l'Organisation des Nations Unies, les Etats Membres et les organisations internationales. Nous estimons qu'il importe également de mettre en oeuvre les principes directeurs adoptés par consensus, lors de la Conférence mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse en 1985, principes régissant les activités de suivi dans le domaine de la jeunesse, aux fins d'unir la jeunesse du monde entier pour que soit préservé et affirmé son droit fondamental à édifier sa propre vie dans la liberté et la dignité, dans un monde de paix et de coopération.

La Roumanie estime que les Nations Unies peuvent et doivent jouer un rôle de premier plan quant au règlement des problèmes majeurs auxquels l'humanité se trouve confrontée, en utilisant efficacement les possibilités dont elles disposent. Les difficultés financières auxquelles l'Organisation est actuellement en butte peuvent et doivent être réglées en perfectionnant et en simplifiant ses activités, sans affecter pour autant ses priorités et structures démocratiques, fondées sur la participation, sur un pied d'égalité de tous les Etats Membres, ainsi que les compétences de l'Assemblée générale, organisme le plus représentatif de l'Organisation des Nations Unies.

Dans l'esprit qui préside à la politique extérieure de la Roumanie, la délégation roumaine oeuvrera résolument, de concert avec les délégations d'autres Etats, au déroulement constructif de la présente session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, de sorte que, grâce aux résolutions qui seront adoptées, celle-ci ouvre la perspective de progrès réels sur la voie du désarmement, du renforcement, de la confiance et de la sécurité dans le monde.

M. Totu (Roumanie)

Tout en me confiant le mandat de vous présenter les idées et les propositions de la Roumanie concernant les problèmes majeurs inscrits à l'ordre du jour de la quarante et unième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le Président de la République socialiste de Roumanie, Nicolae Ceausescu, lance un vibrant appel nous demandant d'unir nos forces et d'agir en ayant une haute conscience des responsabilités qui nous incombent à l'égard du sort de nos peuples et de notre planète pour assurer le triomphe de la raison, l'édification d'un monde de paix qui sera affranchi de la menace que font peser les armements et la guerre.

Le prince AL-FAISAL (Arabie saoudite) (interprétation de l'arabe) : J'ai le grand plaisir de débiter mon intervention en vous félicitant, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce choix qui s'est porté sur vous, est un hommage rendu par la communauté internationale à vous-même, ainsi qu'au rôle éminent joué par la République du Bangladesh sur le plan international. Je ne saurais manquer également de mentionner ici les relations fraternelles très étroites qui unissent nos deux pays. Nous sommes convaincus que votre vaste expérience, votre sagesse et vos compétences, aideront grandement l'Assemblée générale à s'acquitter au mieux de ses responsabilités.

Je tiens également à saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude à M. Jaime de Piniés, président de la quarantième session de l'Assemblée générale, qui s'est acquitté de ses fonctions avec efficacité. La sagesse et les compétences avec lesquelles il a dirigé les travaux de la précédente session méritent la gratitude et la reconnaissance de la communauté internationale, hommage qui s'adresse tant à lui-même qu'à l'Espagne, pays ami.

Je ne puis également manquer de souligner les efforts continus déployés par le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, dans le domaine des relations internationales, ainsi que le rôle qu'il a joué dans diverses missions incombant aux Nations Unies, rôle qu'il a joué avec talent au cours de la dernière session et qui s'est traduit par le succès des arrangements et objectifs du programme d'anniversaire de la célébration du quarantième anniversaire des Nations Unies, qui ont rappelé à la communauté internationale l'importance de l'Organisation et son rôle efficace.

La création des Nations Unies a, dès le début, traduit le désir ardent et la ferme détermination des peuples du monde de ne plus revivre les tragédies de la seconde guerre mondiale. Ce désir et cette détermination symbolisaient une prise de conscience aiguë de l'importance de la paix et de la sécurité, de la nécessité de les voir respecter à travers le monde et de mettre un terme à tous les actes de violence et d'agression, aux menaces militaires, ainsi qu'à toutes les formes d'interventionnisme, d'hégémonisme et de colonialisme. Toutes ces considérations ont lié le nom des Nations Unies à de sublimes concepts et à de nobles valeurs, en tant que creuset de toutes les aspirations à la paix et aux règles du droit, et en

Le prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

tant que point de départ de tous les efforts visant à ce que la compréhension et la solidarité entre nations l'emportent sur la discorde et la guerre.

Dès sa fondation, après que feu le Roi Abdul-Aziz eut édifié les bases de son pouvoir, le royaume d'Arabie saoudite fonda sa politique étrangère sur le principe de promotion de la paix internationale et de création d'une base juste de justice dans ses rapports avec les autres nations. Aussi le royaume d'Arabie saoudite a-t-il été l'un des premiers signataires de la Charte de San Francisco, sur la base de laquelle a été créée l'Organisation internationale. Depuis lors, notre foi dans l'importance fondamentale de cette Organisation internationale, ainsi que dans ses principes et objectifs fondamentaux, ne s'est jamais ébranlée. Cette foi a été confirmée et renforcée par le fait que le royaume d'Arabie saoudite, fidèle à la religion de l'Islam, joue sur le plan international un rôle éminent. Sa politique étrangère est conforme aux principes fondamentaux de l'Organisation, ainsi qu'aux nobles objectifs et principes consacrés par la Charte, qui sont eux-mêmes conformes aux préceptes de la loi islamique en ce qui concerne la conduite des relations entre Etats. Aussi le royaume a-t-il à de nombreuses reprises réaffirmé son attachement aux principes de la Charte et à ses nobles objectifs, estimant qu'ils représentent une garantie sûre de la réalisation définitive de la paix et de la sécurité internationales, ainsi qu'une base adéquate pour l'instauration de relations normales, justes et équilibrées entre nations.

Dans ce contexte, et comme S. M. le Roi Fahd bin Abdul-Aziz l'a bien explicité dans un de ses discours que nous, en royaume d'Arabie saoudite, nous

"Ouvrons sur le plan mondial, dans le cadre des Nations Unies et de ses institutions et filiales. Nous adhérons à la Charte et appuyons leurs efforts; nous nous opposons à toute tentative insensée pour l'affaiblir et diminuer le règne du droit international, et pour le remplacer par la force des armes et la coercition. Nos actes ont traduit et continuent de traduire notre sentiment d'appartenir à une communauté internationale qui est une famille unique, quelle que soit la diversité de ses intérêts, et incarnent notre foi dans une paix fondée sur la justice et la vertu."

En dépit des nombreux résultats enregistrés par les Nations Unies dans divers domaines, celles-ci peuvent encore faire davantage et redoubler d'effort pour servir la paix et la sécurité internationales, garantir la justice, et permettre

Le prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

aux peuples de recouvrer leurs droits usurpés. Elles sont également en mesure de fournir des garanties qui devraient permettre le respect des résolutions adoptées et l'engagement de les appliquer, et de surmonter les obstacles qu'elles rencontrent. Tel est le véritable défi que les Etats Membres doivent maintenant relever s'ils veulent que l'Organisation soit l'instrument efficace de paix et de renforcement de la justice qu'ils recherchent.

Si les relations internationales sont encore à l'heure actuelle marquées par des conflits, des troubles et des querelles, si des problèmes politiques complexes n'ont pas encore été résolus et que des crises économiques graves menacent encore la paix et la stabilité, il serait injuste d'en faire le reproche aux seules Nations Unies, car le succès ou l'échec de l'Organisation internationale dépend de l'attitude des Etats Membres et de leur degré d'attachement à l'application de ses résolutions et de ses principes et objectifs, ainsi qu'à leurs efforts pour s'acquitter de leurs obligations.

L'un des plus grands défis auxquels les Nations Unies ont à faire face, est indiscutablement le fossé énorme qui sépare les engagements pris à l'égard de la Charte et de ses objectifs, de la conduite actuelle de certaines nations dans leurs relations internationales, en particulier celles qui, comme Israël et l'Afrique du Sud, continuent de pratiquer l'agression, l'usurpation, le terrorisme et la discrimination.

Un rapide tour d'horizon de la situation internationale actuelle nous montre que loin de s'aplanir, les problèmes mondiaux, qu'ils soient d'ordre politique, économique ou social, se sont aggravés. Il continue également le rôle de plus en plus important joué par les Nations Unies lorsque les chances d'interaction et de coopération entre nations augmentent. Si la paix fondée sur le droit et la justice et non pas sur l'équilibre de la terreur, est l'objectif de l'Organisation internationale - et il s'agit là de l'unique moyen d'instaurer la sécurité et la stabilité - alors, le sentiment d'injustice qui prévaut chez les peuples privés de l'autodétermination en Palestine, en Afghanistan et en Namibie, constitue la plus dangereuse bombe à retardement qui menace la force et la solidarité de l'Organisation. Elle menace même la paix et la sécurité du monde entier.

Les problèmes que connaît à l'heure actuelle le Moyen-Orient et les complexités qui en découlent sont, en réalité et en dernière analyse, les

Le prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

conséquences de l'agression sioniste contre la Palestine et le résultat des effets cumulés du problème de la Palestine. Les guerres et les conflits politiques armés que connaît cette région depuis 39 ans, ne sont que l'une des conséquences du non-règlement des problèmes fondamentaux et de l'agression israélienne dans la région. La poursuite de l'occupation israélienne des territoires arabes est la preuve des intentions d'Israël de s'étendre, défiant ainsi de manière flagrante les résolutions des Nations Unies, et de son mépris constant à l'égard de l'opinion publique mondiale et de chaque loi et convention. Les événements pénibles que vit aujourd'hui le Liban ne sont elles aussi qu'une des conséquences aiguës du problème.

Le prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

Il ressort clairement de ce que je viens de dire que la paix dans notre région ne peut être complètement assurée que si l'on apporte une solution au problème de la Palestine, ce qui ne peut se faire que par la reconnaissance du droit légitime et inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination. Le mépris d'Israël et ses tentatives d'entraver les efforts de paix, pour gagner du temps afin de parvenir à ses fins, ne feront que rendre plus complexes et croissantes les difficultés à résoudre le problème, avec tous les dangers et les périls que cela entraînerait.

Point n'est besoin de réaffirmer qu'aucune solution ne peut aboutir si elle n'inclut pas l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple palestinien, un des éléments de cette quête et un des protagonistes du dialogue. Pour être durable, la paix doit émaner de la région du conflit et se fonder sur la justice qui rendrait leurs droits aux détenteurs légitimes. Les pays arabes ont assumé leur responsabilité historique et offert de faire tout ce qui était leur possible pour que règnent la paix et la stabilité dans la région. Ils ont fait preuve de leur compréhension du processus de paix dans les résolutions de Fès qui ont souligné le consensus arabe sur la paix fondée sur la justice, conformément au droit international et en accord avec la volonté internationale exprimée dans les résolutions de l'Assemblée générale.

La guerre entre l'Iraq et l'Iran dont nous suivons l'évolution avec inquiétude et tristesse, ajoute une autre dimension à la situation tendue qui règne au Moyen-Orient, marquée par des effusions de sang et l'anéantissement de deux peuples frères qui ont entre eux et avec notre pays des liens très étroits. Cette guerre destructrice, qui n'a aucun but et dont aucune des deux parties ne pourra tirer de bénéfices, continue de menacer la paix et la sécurité dans la région et dans le monde entier.

S. M. le Roi Fahd bin Abdul-Aziz a exprimé à maintes reprises son inquiétude devant la poursuite d'une guerre entre deux pays voisins et frères. Le Gouvernement de sa Majesté a également participé à tous les efforts visant à mettre fin à cette guerre et à aider l'Iran et l'Iraq à parvenir à une solution pacifique de leur conflit, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies et en harmonie avec l'esprit de fraternité islamique et de relations de bon voisinage. Dans ce contexte, le Gouvernement de sa Majesté a appuyé les

Le prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

efforts de médiation faits par le Conseil de coopération du Golfe, le Comité des bons offices de l'Organisation de la Conférence islamique, le Mouvement des non-alignés et les Nations Unies par l'intermédiaire de son Secrétaire général. Il a essayé de mobiliser la communauté internationale en vue de soutenir ces efforts de médiation dans l'espoir de mettre fin à cette guerre.

Nous exprimons notre reconnaissance à l'Iraq pour sa volonté de répondre aux efforts de paix; nous espérons sincèrement que l'Iran y répondra aussi. Nous espérons aussi que les Nations Unies, chargées de la sécurité et de la paix internationales, prendront les mesures nécessaires et franchiront les étapes qui permettront d'assurer la mise en application de décisions qu'elles avaient adoptées précédemment, afin de mettre un terme à cette guerre destructrice.

Le problème de l'Afghanistan et la poursuite de l'occupation militaire de l'Afghanistan par l'Union soviétique est l'un des problèmes les plus sérieux que la communauté internationale ait à affronter aujourd'hui et qui requiert une solution décisive et rapide. La présence soviétique en Afghanistan est entrée dans sa septième année et les Mujahideen afghans sont encore engagés dans une guerre féroce pour la défense de leurs droits, de leur pays et de leur religion. L'Organisation de la Conférence islamique a fait des efforts considérables pour soulager le peuple afghan des manifestations d'oppression et d'occupation auxquelles il est exposé, afin de lui permettre de libérer son pays et d'assurer ses droits à la liberté et à l'indépendance.

Les Nations Unies ont également fait des efforts appréciables pour résoudre ce problème. Tandis que le Royaume d'Arabie saoudite les soutient, il réaffirme que de tels efforts devraient prendre en considération le droit et les revendications des Mujahideen afghans. Tandis que le Royaume salue les Mojahideen, il accorde son soutien total aux revendications du peuple afghan visant le retrait des troupes étrangères de son territoire et la mise en place d'un gouvernement acceptable par lui et qui préserve sa neutralité et ses convictions. Il salue aussi la République islamique du Pakistan pour la position noble et humanitaire qu'elle a adoptée en supportant le fardeau économique et social que représente l'accueil de 3,5 millions de réfugiés afghans sur son territoire.

Ce qui se produit sur le continent africain entre dans le champ des principales préoccupations du monde arabe. Des liens historiques, culturels et

Le prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

géographiques unissent les deux parties et rendent leur solidarité inévitable face aux défis communs personnifiés par le colonialisme, le sionisme et la discrimination raciale.

Le combat courageux de la majorité noire contre la politique répugnante d'apartheid pratiquée par le Gouvernement d'Afrique du Sud emplit nos coeurs d'espoir que cette politique s'effondrera et prouvera qu'elle est un échec. Le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite a soutenu sans relâche l'imposition de sanctions obligatoires contre le Gouvernement raciste afin de le contraindre à respecter les résolutions des Nations Unies. A cette occasion, le Royaume d'Arabie saoudite renouvelle son appui à l'imposition de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud et son refus d'établir quelque lien que ce soit avec le régime sud-africain.

Le Royaume d'Arabie saoudite réaffirme son plein appui au peuple de Namibie dans sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance, pour la résolution de la session de l'Assemblée générale sur la Namibie qui s'est tenue aux Nations Unies au mois de septembre 1981 - et pour les résolutions de la huitième Conférence au sommet des pays non alignés - qui s'est tenue à Harare au Zimbabwe au mois de septembre, ainsi que pour les résolutions de l'Organisation de l'unité africaine. Toutes ces résolutions visent à mettre fin aux pratiques racistes et à l'occupation étrangère de la Namibie.

Les problèmes économiques, aujourd'hui, représentent l'un des obstacles les plus importants à la réconciliation internationale alors qu'ils auraient pu être l'un des principaux facteurs de coopération entre les nations. En dépit des signes de reprise économique dans un certain nombre de grands pays industrialisés, le monde est encore en proie à une dégradation des activités commerciales internationales, plus particulièrement du commerce des pays en voie de développement. Les signes d'une reprise économique limitée dans certains pays industrialisés sont faibles, inégaux et ne permettent pas de réactiver la demande en matières premières de base exportées par les pays en voie de développement. C'est ainsi qu'il devient clair qu'à moins que la reprise économique ne s'accompagne de mesures définitives visant à regagner la confiance du système économique international, la reprise actuelle restera un rêve difficile à réaliser.

Le prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

De plus, la situation mondiale dans l'industrie pétrolière est encore voilée et instable, et cela suite à la chute des prix du brut qui affecte l'industrie et l'économie des pays exportateurs de pétrole et leur aptitude à reprendre leur processus de développement, à poursuivre le transfert de richesses à destination des pays en voie de développement et à fournir les liquidités nécessaires au financement des programmes de développement dans ces pays.

Le prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

Le Royaume d'Arabie saoudite, lui-même un pays en développement, reconnaît la réalité des difficultés que rencontrent les peuples des pays en développement pour parvenir au niveau de vie qu'ils souhaitent. Le Royaume, convaincu de ses responsabilités en tant que membre de la communauté internationale, préoccupé de renforcer les liens de coopération et de solidarité entre les peuples et désireux de participer effectivement au règlement des problèmes de développement que rencontrent la plupart des pays en développement, a investi un montant substantiel de ses ressources financières, lorsque celles-ci étaient disponibles, afin d'aider à la réalisation de la promotion du processus de développement dans les pays les moins favorisés. Du respect de ses obligations, le Royaume a fait une politique permanente et durable.

La disparité évidente entre les pays du monde, du point de vue des quantités et du type des ressources naturelles et matérielles qu'ils possèdent, rend nécessaire la coopération entre les pays en développement et les pays développés. De plus, cette disparité devrait conduire à la promotion de la compréhension entre les peuples, encourager au dialogue et renforcer la solidarité entre les nations du monde. Elle ne devrait pas devenir un motif pour préserver les déséquilibres et élargir le fossé creusé entre les pays pauvres et les pays riches. Dans ce contexte, le Royaume réaffirme sa conviction en ce qui concerne la nécessité de réaliser l'objectif d'un développement global, seul moyen de parvenir à une croissance réelle pour tous les peuples du monde. Pour réaliser cet objectif, l'aide au développement doit se poursuivre et s'accroître, ce qui exige la mobilisation de tous les efforts sincères pour consolider les institutions existantes de développement et augmenter leurs ressources et leur capacité, de façon à ce qu'elles puissent s'acquitter, à ce stade critique où nous sommes, de leur rôle efficacement et avec réalisme. Un développement global est essentiel, car sans lui on ne peut s'attendre à réaliser un monde viable à croissance continue, dont les bénéfices soient partagés entre les peuples, dans une relation de complémentarité.

Le Royaume d'Arabie saoudite pense que les ressources financières nécessaires en cette décennie pour faciliter les changements économiques nécessaires et parvenir à un taux raisonnable de développement global, ne pourront être rassemblées que lorsque les pays industrialisés, tant à l'Est qu'à l'Ouest,

Le prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

commenceront à s'acquitter de leurs responsabilités en fournissant une contribution financière qu'ils ont promis d'accorder, conformément à la stratégie internationale de développement industriel et aux objectifs d'aide publique au développement, sur la base desquels ces contributions sont estimées. Il n'est plus possible d'accepter les excuses des nations industrielles lorsqu'elles parlent de quantité, de type d'assistance ou de responsabilité internationale quand il s'agit des difficultés économiques que les pays en développement rencontrent.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour lancer un appel aux pays industrialisés afin qu'ils ne compromettent pas la possibilité de développer des liens de coopération utiles avec les pays en développement. Nous les appelons à reprendre sans délai le dialogue sérieux nécessaire pour ouvrir une nouvelle ère de négociations économiques internationales, dans un esprit de confiance mutuelle et de coopération sincère au service des intérêts de la communauté internationale. Par ailleurs, nous faisons appel aux pays en développement pour qu'ils poursuivent leur tendance au réalisme, à l'objectivité et à la souplesse. Nous réaffirmons notre conviction à l'effet que les difficultés qui entravent nos efforts actuels vers une dynamisation de la coopération économique internationale pour la construction d'un ordre économique international juste ne devraient pas nous décourager. Au contraire, ces difficultés devraient être pour nous une incitation à poursuivre nos efforts pour le bien de l'humanité.

Enfin, nous devons conclure en exprimant le voeu de nos peuples, de tous les peuples épris de paix, que soient couronnés de succès les efforts qui ont été faits pour désamorcer les armes qui menacent le monde et réduire leur nombre. Nous savons tous que le sort du vainqueur d'une nouvelle guerre mondiale serait identique à celui du vaincu : les deux seront anéantis et avec eux notre civilisation moderne. Nous espérons également que les pays les plus directement concernés par ce problème prendront conscience du fait qu'ils doivent assumer leur responsabilité historique, en conformité avec la Charte des Nations Unies comme principe d'engagement et moyen d'action et à la mesure du niveau de responsabilités dont nous espérons qu'ils seront dignes.

M. O'FLYNN (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je vous félicite à l'occasion de votre élection. Nous avons beaucoup de travail à compléter pendant cette session. J'ai appris, lors de notre réunion

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

d'hier, que vous nous piloterez habilement sur ces eaux agitées que nous rencontrerons inévitablement. Je vous dirai également combien il est agréable de voir que notre Secrétaire général a pleinement recouvré la santé. Nous avons grand besoin de sa sagesse et de son courage.

Je viens ici en qualité de représentant d'un petit pays de la zone méridionale du vaste Pacifique. Il y a 40 ans, mon pays figurait parmi ceux qui se sont engagés envers les objectifs de l'Organisation des Nations Unies. Dans quelle mesure nous sommes-nous rapprochés de la concrétisation de ces idéaux? Nous faisons face à d'énormes problèmes. La technologie a élargi les horizons de l'humanité jusqu'à l'espace extra-atmosphérique. Pourtant, ici sur terre, nous ne sommes pas encore parvenus à répondre aux besoins fondamentaux de l'homme : nourriture, logement et, tout au moins, un degré minimal de sécurité. Aux termes de la Charte, nous avons renoncé à l'emploi de la force ou à la menace d'y recourir. Cependant, les nations les plus puissantes ne semblent pas désireuses de prendre la mesure décisive qui consisterait à rejeter les armes de destruction de masse qui nous menacent tous.

Aujourd'hui, plus que jamais, les petits Etats ont besoin de la protection que la Charte et l'Organisation devaient leur garantir. Les Nations Unies devaient représenter nos intérêts, car les puissants sont mieux à même de veiller sur les leurs. Si nous nous ne voulons pas, nous qui sommes faibles, que les puissants nous ignorent, nous devons travailler de concert ici pour assurer la survie de la planète.

Les Néo-Zélandais savent, à la lumière d'une expérience récente, que l'Organisation des Nations Unies peut répondre rapidement et équitablement aux besoins des petits Etats qui demandent son aide.

En 1985, mon pays a été soudainement entraîné dans un différend avec la France. Il s'agissait de l'explosion de bombes fixées à un navire qui était à quai dans l'un de nos ports. Un homme d'équipage de nationalité hollandaise a alors perdu la vie. Les circonstances ont été largement exposées dans la presse mondiale et n'ont pas besoin d'être récapitulées ici.

En dépit de négociations bilatérales prolongées, il a été impossible de régler le problème. Avec la France, nous nous sommes alors adressés à l'Organisation, demandant son aide pour trouver une solution acceptable. Nos deux pays se sont

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

engagés à respecter sans condition l'arbitrage des Nations Unies. Le Secrétaire général s'est lui-même chargé de la tâche. Il a rendu un arbitrage que les deux gouvernements ont accepté sans réserve et appliqué intégralement. Je tiens à marquer la profonde gratitude de mon gouvernement au Secrétaire général pour la façon louable dont il s'est acquitté de sa tâche. Grâce à ses efforts de médiation, nous avons pu mettre fin un épisode malheureux.*

* M. Knipping Victoria (République dominicaine), en sa qualité de vice-président, assure la présidence.

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

Notre expérience dans le domaine de la décolonisation nous a également montré, une fois de plus, combien cette Organisation pouvait nous aider à nous acquitter des obligations qui nous incombent d'apporter la dignité et le respect de soi à tous les peuples. Mon pays a été chargé de faire accéder à l'état de nation un petit territoire dans le Pacifique sud - Tokélaou - qui est un territoire éloigné, un beau territoire, mais n'ayant guère d'autres ressources que le poisson qui peuple les mers qui entourent les trois petits atolls et la détermination de son peuple. Notre gouvernement y a invité une mission de visite des Nations Unies, en juillet dernier, afin d'y étudier les problèmes de développement particuliers auxquels doit faire face la communauté de cet atoll. Je suis heureux de voir ici aujourd'hui les membres de cette mission. Nous avons découvert, comme dans le cas d'autres nations insulaires dont l'histoire a été entremêlée à la nôtre, que les Nations Unies pouvaient en fait apporter une contribution utile et novatrice dans le processus débouchant sur l'autodétermination. Voici là un exemple qui pourrait fort bien être suivi dans un autre cas dans le Pacifique sud. J'y reviendrai plus tard.

Il est clair que l'Organisation des Nations Unies peut apporter son aide, si les petites nations en expriment le désir. Personne ne pense que des problèmes qui nous ont tourmentés pendant des années vont être résolus du jour au lendemain. Mais une chose est claire : quelle que soit la question - la sécurité internationale, le droit de vivre dans la liberté et la paix ou de s'affranchir des chaînes du commerce international - ceux qui sont petits et vulnérables ont bien plus en commun les uns avec les autres qu'avec les grandes puissances. Séparément, nous ne pouvons que peu : ensemble, nous pouvons déplacer des montagnes - peut-être même les Rockies et l'Oural!

Aujourd'hui, il n'existe pas de meilleurs encouragements pour nous tous à oeuvrer de concert que la nécessité de placer sous contrôle la course aux armements nucléaires qui va s'accéléralant. Le contrôle des armements et le désarmement ne sont pas des objectifs pieux; ils sont des impératifs immédiats et désespérés. Les armes nucléaires sont devenues l'objet d'une entreprise monstrueuse d'autoperpétuation. Nous savons maintenant qu'aucun d'entre nous, même ceux qui occupent une position géographique aussi lointaine que la Nouvelle-Zélande ou plus lointaine encore, ne pourrait échapper aux conséquences de leur utilisation. Les scientifiques ne nous ont montré que trop clairement ce qu'il en était.

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

Le point central, bien évidemment, est que, là où il existe des arsenaux qui peuvent détruire l'humanité, il ne peut y avoir de sécurité. Par leur nature même, les armes nucléaires renversent et faussent les intentions des gouvernements qui voudraient cependant assurer la sécurité de leurs peuples. La prétendue logique nucléaire semble toujours exiger que l'on fasse un pas supplémentaire dans cette terrible voie : la production d'une arme nouvelle pour empêcher la dernière d'être utilisée. La quête incessante d'un équilibre est véritablement sans fin : la sécurité, telle un mirage dans le désert, n'est jamais atteinte. Nous nous enfonçons toujours davantage dans l'insécurité et la crainte. L'équilibre de la terreur a encore passé au degré supérieur. Cet équilibre est fort bien nommé. Et en dépit de la consommation véritablement effroyable de ressources, il semble que nous approchions encore d'un autre niveau incontrôlé de techniques des armements et des dépenses. La course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique ne doit pas être autorisée. Lorsqu'un géant nucléaire prend la tête, l'autre va certainement suivre.

Bien entendu, la course aux armements n'existe pas dans le vide. Elle reflète une méfiance profondément enracinée et une hostilité à peine masquée. Seule une action diplomatique sérieuse visant à une détente sincère parviendra à éliminer la méfiance. Seule une action politique déterminée pourra mettre fin à la course aux armements elle-même. Personne ne sous-estime la difficulté que comporte le passage à un monde sans armes nucléaires, qui doit être notre but ultime. Mais on ne peut permettre à la "logique" nucléaire qui tente à établir un parallèle entre davantage d'armes nucléaires et une plus grande sécurité, de continuer à saboter le processus du contrôle des armements et les négociations de désarmement. Je vous le demande, quelle sécurité peut-il y avoir dans un système dans lequel la malchance, la malveillance ou la folie peuvent entraîner dans le gouffre non seulement les puissances nucléaires mais nous tous tant que nous sommes. Avec le sort de l'humanité dans leurs mains, comment les deux grandes puissances nucléaires peuvent-elles continuer de refuser de réagir promptement et de façon positive aux ouvertures que chacune d'entre elles a fait à l'autre? Les dirigeants des Etats-Unis et de l'Union soviétique, séparément et de concert, ont donné des indications que des progrès pouvaient être faits. Les mesures provisoires qu'ils ont prises semblent montrer qu'il existe un terrain commun. Ils sont convenus de la nécessité d'opérer de sérieuses réductions dans les armes nucléaires.

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

Leurs propositions sont maintenant sur la table de négociations. Mais elles ne doivent pas se contenter de rester là. La volonté politique des grandes puissances de mettre fin à la course aux armements sera jugée par ce qu'elles font maintenant pour réduire l'écart qui existe entre elles. Un vieil adage dit : "Temporiser équivaut à voler le temps". Or, le temps se fait court. Les nations du monde, à l'exception d'un très petit nombre de nations non nucléaires, ne peuvent attendre plus longtemps; elles n'ont déjà que trop attendu.

Nous ne pouvons pas non plus, nous les petits pays, arriver simplement à la conclusion qu'il s'agit là d'un problème qu'il revient aux seules puissances nucléaires de résoudre. Nous devons, ensemble, apporter notre contribution. La Nouvelle-Zélande salue avec satisfaction la conclusion heureuse à laquelle est arrivée au début de cette semaine la Conférence de Stockholm sur les mesures destinées à accroître la confiance et sur le désarmement en Europe. Comme les orateurs précédents, tant de l'Est que de l'Ouest, l'ont noté, l'accord contribuerait de façon significative à la réduction des tensions en Europe, et cela au profit non seulement de l'Europe mais de la communauté internationale tout entière. L'accord est des mieux venu après une longue période d'impasse des négociations sur le contrôle des armements et le désarmement. Mais ce n'est qu'un commencement. Nous prions instamment les grandes puissances de s'atteler, à une plus large échelle, à leurs autres différends. Entre-temps, il y a des choses que les petites nations peuvent faire, des mesures que nous pouvons prendre en collaboration les unes avec les autres pour encourager le désarmement.

Parmi les mesures pratiques de contrôle des armements, la plus urgente serait un traité d'interdiction globale des essais, un traité qui interdirait tous les essais par toutes les nations dans tous les environnements et pour toujours. Aucune autre mesure ne serait à même de faire autant pour ralentir l'avance sans remords de la production et de l'expérimentation des armes nucléaires, ou pour établir la confiance dans la volonté des puissances nucléaires d'éliminer les armes nucléaires des arsenaux du monde. Ce serait là une mesure de contrôle des armements véritablement universelle.

Il existe peut-être d'autres voies pour aboutir à un traité d'interdiction globale des essais. La fin des essais par tout Etat, même de façon temporaire, est un pas en avant et devrait être bienvenue. Un moratoire mutuel par deux nations ou plus serait encore préférable, même s'il est temporaire. Toutes ces mesures donneraient du temps pour les pourparlers et retarderaient la désastreuse escalade.

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

Il peut y avoir d'autres mesures provisoires impliquant tous les Etats dotés d'armes nucléaires qui aideraient à établir la confiance et à encourager le désir de négocier l'interdiction permanente des essais. Mais aucune de celles-ci ne peut se substituer à une interdiction globale des essais. Le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande se joindra de nouveau à d'autres pour demander à la Conférence du désarmement d'engager immédiatement les travaux de rédaction d'un traité global d'interdiction des essais. La Nouvelle-Zélande est prête également à prendre part à un système international afin de surveiller l'application de l'interdiction des essais. Nous avons déjà en place quelques installations de surveillance des essais dans notre propre région et nous sommes prêts à les améliorer.

Les plus petites puissances ont le loisir d'agir dans leur sphère régionale, également, en utilisant des méthodes pratiques que les Nations Unies ont reconnu comme étant valables. Pour sa part, la Nouvelle-Zélande ne permettra pas la présence d'armes nucléaires dans son pays, même de façon temporaire, comme ce pourrait être le cas pour des navires ou des aéronefs en visite. Nous sommes décidés à garder notre pays, nos eaux et nos ports, ainsi que notre espace aérien, exempts d'armes nucléaires.

De concert avec les membres du Forum du Pacifique sud - une réunion annuelle de 13 Etats indépendants - nous avons établi une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique sud. Le Traité de Rarotonga a été adopté il y a maintenant un an. Il interdit l'acquisition, le stationnement ou les essais d'armes nucléaires à chacune de ses parties. Le Forum de cette année, à Suva, a adopté trois protocoles additionnels au Traité, où il est demandé aux principales puissances nucléaires de respecter la zone. Je suis heureux d'être à même de vous dire que certains ont déjà indiqué leur volonté de signer ces protocoles. Mon gouvernement, de concert avec d'autres de la région, espère qu'ils seront bientôt endossés par tous les pays qui sont habilités à les signer.

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

Le Pacifique sud ne sera cependant pas libéré du fléau des essais nucléaires tant que la France refusera de reconnaître que le souci de sécurité d'un gouvernement européen éloigné ne doit pas contrarier le désir légitime des nations du Pacifique sud de vivre dans la paix et la sécurité, dans un environnement dénucléarisé. Depuis trop longtemps - beaucoup trop longtemps - le Pacifique est utilisé comme terrain d'essais par les puissances nucléaires. Deux d'entre elles y ont arrêté depuis longtemps leurs essais. Il est temps que la France suive cet exemple. Je noterai aussi en passant que, contrairement à ce qui a été dit au début de ce débat, le rapport de la mission scientifique qui s'est rendue sur le site où ont lieu les essais français, dans l'atoll de Mururoa, en 1983, ne permet pas d'affirmer que ces essais "sont menés dans des conditions de sécurité indiscutables". Ce rapport se refuse précisément à écarter la possibilité qu'à long terme des dommages sérieux soient causés à l'atoll et à son environnement.

Les pays du Pacifique sud sont de plus en plus certains de la place qui leur revient dans la communauté internationale, certains des liens qui les unissent, déterminés à préserver leurs cultures, attachés aux principes de la démocratie et du consensus et disposés à oeuvrer étroitement avec les pays qui recherchent la véritable coopération.

Les micro-Etats de la vaste région océanique dont je viens posent des problèmes uniques en matière de développement. La Nouvelle-Zélande apporte une grande contribution au développement de la région et se félicite de celle que lui apporte d'autres pays. Cette aide n'est cependant qu'une contribution à la croissance économique. Il est tout aussi important de tirer des revenus justes et équitables des ressources limitées de la région - les produits de la terre, les exportations de produits manufacturés qui se développent lentement et, ce qui est capital, la pêche. Cela requiert une coopération internationale.

L'Organisation des Nations Unies a participé, au début de l'année, à l'élaboration d'une autre mesure importante pour le développement du Pacifique. Le 28 mai, le Conseil de tutelle a recommandé que soit mis fin à l'Accord de tutelle sur les Etats fédérés de Micronésie, les îles Marshall, les Palaos et les îles Mariannes septentrionales. Lors de sa réunion à Suva, le Forum du Pacifique sud s'est félicité de cette évolution. La Nouvelle-Zélande a pris part au consensus qui s'est dégagé lors du Forum. Les peuples de ces territoires ont

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

dit ce qu'ils voulaient et cela est déterminant. L'Organisation des Nations Unies s'est acquittée de ses responsabilités. Le processus de décolonisation est presque achevé dans le Pacifique sud.

Il faut en tirer une leçon pour la Nouvelle-Calédonie. Notre expérience en matière de décolonisation nous a montré que l'Organisation des Nations Unies peut contribuer à favoriser une évolution pacifique. Le Forum du Pacifique sud a toujours considéré la Nouvelle-Calédonie comme un voisin qui devrait se joindre, en tant que membre indépendant, à la communauté du Pacifique sud. De par son histoire et sa géographie, elle fait partie intégrante de la région. Si sa stabilité n'est pas préservée, c'est la stabilité de toute la région et de tous les Etats qui en font partie qui sera sérieusement affectée. Les membres du Forum désirent que l'évolution vers l'indépendance du territoire se fasse pacifiquement, c'est-à-dire grâce à des négociations. La France a manifestement le pouvoir de favoriser cette évolution pacifique. Nos voisins du Pacifique sud, comme nous-mêmes, sommes donc profondément déçus par l'approche récemment exposée par le Gouvernement français, dont l'objectif ne semble plus être l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. J'ai lu ce matin la déclaration du Ministre de la France chargé des départements et territoires d'outre mer, qui a paru dans le Herald Tribune d'aujourd'hui, selon laquelle :

"Quand l'Australie et la Nouvelle-Zélande préconisent l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, ils préconisent l'indépendance d'un territoire qui passerait sous contrôle libyen."

Une telle allégation est grotesque. Nous n'appuyons aucune des factions du mouvement indépendantiste néo-calédonien. Nous sommes pour la véritable autodétermination de tous les authentiques Néo-Calédoniens. Les dirigeants du Forum du Pacifique sud ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient poursuivre le dialogue avec toutes les parties pour voir si une situation plus prometteuse était possible. Les chefs de gouvernement des Etats membres du Forum du Pacifique sud ont décidé le mois dernier de voir s'il était possible de réinscrire la Nouvelle-Calédonie sur la liste des Nations Unies relative aux territoires non autonomes. Cette initiative a été fermement appuyée par les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres du Mouvement des non-alignés lors de leur réunion à Harare. Ma délégation, ainsi que d'autres pays du Pacifique sud, se félicite de

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

cet appui. Nous espérons que l'Assemblée prendra une décision positive à cet égard et qu'une solution constructive sera apportée aux épreuves de la Nouvelle-Calédonie.*

Nous savons tous que la stabilité économique et la prospérité sont une condition nécessaire à une véritable sécurité. La nécessité d'une action internationale en faveur des faibles est aussi urgente dans ce domaine que dans d'autres. La Nouvelle-Zélande, à l'instar de nombreux pays en développement qui sont tributaires de leurs exportations de marchandises, dépend, pour ce qui est de sa croissance économique à long terme, d'échanges commerciaux équitables dans les domaines où elle est comparativement bien placés. Cependant, elle est empêchée de le faire par les absurdités d'un système commercial mondial inadapté. Le commerce agricole a généralement été exclu du droit et de la réglementation applicables au commerce international. C'est le premier domaine frappé par de nouvelles mesures protectionnistes, notamment les barrières non tarifaires; c'est la principale victime des subventions intérieures à la production qui, dans les grands pays développés, ont atteint un niveau que ces pays eux-mêmes reconnaissent insupportable. Mais c'est le reste d'entre nous, les producteurs efficaces, qui devons faire face à une surproduction massive vendue à bas prix sur les marchés mondiaux et qui diminue les ressources de tous.

Les problèmes agricoles sont une bombe à retardement qui menace le système commercial mondial. L'explosion mettrait en danger non seulement la prospérité des pays pris individuellement mais également la stabilité économique et politique mondiale. Voilà pourquoi la Nouvelle-Zélande attache une grande importance aux progrès qui pourraient être réalisés dans le cadre de l'ONU, celui de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). La nouvelle série de négociations qui a été récemment lancée à Punta del Este offre à la communauté internationale une occasion vitale de définir des règles justes et équitables applicables au commerce agricole. Cela permettrait de mesurer le succès de la nouvelle série de négociations, qui doit être un succès. On n'y arrivera pas sans peine, la Nouvelle-Zélande le sait bien. Toutefois, si on échoue, la crédibilité de tout le système multilatéral sera remise en question.

* Le Président assume à nouveau la présidence.

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

Il faut également mener une action internationale en Afrique. Les Néo-Zélandais ont été profondément émus par le sort des peuples subsahariens qui continuent d'être victimes de la sécheresse et de la famine. Les Néo-Zélandais continuent avec le gouvernement d'aider les Eglises et différentes autres organisations à mener des projets de reconstruction. La semaine qui a précédé la session extraordinaire consacrée à la situation économique critique en Afrique, ils ont à nouveau appuyé vigoureusement un appel international, en l'occurrence celui du Sport Aid.

Les résultats de la session extraordinaire ont été considérés comme le point de départ de stratégies de planification pour l'avenir. Les efforts faits pour trouver des mesures pratiques susceptibles de mettre fin aux problèmes de l'Afrique en matière économique et de développement sont encourageants. L'esprit de coopération et de décision qui a présidé aux délibérations de la session extraordinaire doivent persister pour que ces saines recommandations soient mises en application.

Les Néo-Zélandais ont également été choqués par les événements survenus en Afrique australe : la violence dans les townships noirs, la répression accrue des droits et libertés par le Gouvernement sud-africain, les attaques contre des cibles sans défense dans les pays voisins, perpétrées dans le seul but de transmettre un message politique, et l'opposition de l'Afrique du Sud à l'indépendance de la Namibie. Pendant un temps, il a semblé que la position parfaitement raisonnable adoptée par le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth avait des chances d'amener toutes les parties au problème sud-africain à négocier ensemble un nouvel accord politique. Il est à déplorer que le Gouvernement sud-africain ait rejeté ces efforts, comme en témoigne son bombardement gratuit des capitales voisines. La négociation est toujours le meilleur moyen d'apporter des changements nécessaires et durables qui soient acceptables par la majorité. Les chances de pouvoir mettre fin aux souffrances de l'Afrique du Sud par la voie de la négociation semblent maintenant bien minces. Il faut les saisir telles qu'elles se présentent, ou bien ce sera certainement l'holocauste.

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

Le thème commun de chacune des questions que j'ai soulevées est la nécessité d'une action concertée. Et il est bien évident que, dans chaque cas, les Nations Unies peuvent jouer un rôle crucial, à condition qu'elles bénéficient du soutien des Etats - qui constituent la majorité écrasante de leurs Membres - qui sont petits et dont le pouvoir individuel est mince. Il est donc inquiétant de constater un amenuisement de l'attachement à l'action multilatérale - voire à une attaque délibérée contre elle. C'est une indifférence politique de longue date et, dans certains cas, une certaine hostilité, qui est à la base de la crise financière des Nations Unies. Le non-versement, par certains Membres, de leurs contributions - pratique suivie par un important contributeur et récemment adoptée par un autre - ne saurait être admis. Le retard dans le versement des contributions de certains pays ne saurait l'être davantage. Nous avons tous contribué à la crise actuelle. Nous avons fait semblant de croire que pour régler les problèmes politiques, il suffisait de demander plus de ressources financières, d'études et de personnel. C'était une erreur. Ce qu'il faut, ce sont des mesures entièrement nouvelles, qui soient à la fois plus radicales et plus constructives.

Au début de cette année, le Secrétaire général a entrepris rapidement une action énergique pour éviter une crise de liquidités. Le train de mesures qu'il a proposé visait à limiter la crise à la présente année. L'Assemblée doit voir plus loin. Elle doit agir résolument. En effet, la situation financière n'est pas meilleure aujourd'hui qu'au mois d'avril. Reconnaissons-le et examinons les propositions dont nous sommes saisis, qui envisagent des mesures d'économie et des réformes. Par notre approche positive, nous rappelons à ceux qui doivent de l'argent que si nous ne pouvons accepter qu'il méconnaissent les obligations qui leur incombent aux termes de la Charte, nous n'en sommes pas moins prêts à nous aider nous-même. C'est nous, les petits Etats, qui avons le plus à perdre - aussi devons-nous trouver le moyen d'agir.

La Nouvelle-Zélande se félicite du rapport du Groupe de haut niveau. Nous souscrivons résolument à ses conclusions unanimes. Nous les recommandons aux Membres. Nous devons nous efforcer de trouver rapidement un moyen concerté de procéder à une réforme du processus de budgétisation et de programmation. Nous devons commencer à diriger cette importante organisation comme toute entreprise qui se respecte - c'est-à-dire dans l'intérêt de ses actionnaires, les Etats Membres.

M. O'Flynn (Nouvelle-Zélande)

Dans ce processus, nous serons tous tenus d'accepter certaines réductions de nos programmes favoris. Nous y sommes prêts. Nous devons tous faire des concessions.

La réforme des finances, de la gestion et de l'administration de l'Organisation est ce à quoi il faut procéder en priorité car c'est là la condition sine qua non de son efficacité.

Mais le plus important reste la façon dont l'Organisation s'efforce d'atteindre les objectifs prévus dans la Charte. Je souscris entièrement, pour ma part, à certaines des observations faites il y a deux jours par le Ministre des Pays-Bas, et je ne saurais mieux faire, pour conclure, que de m'y référer. Il a dit :

"Certes, il y a des divergences idéologiques et culturelles, mais la polarisation et les récriminations mutuelles n'en sont pas forcément le corollaire." (A/41/PV. , p. 46)

J'ajouterai que, même si elles en sont le corollaire - et, dans l'état actuel des choses, c'est probablement le cas - elles sont la raison d'être de l'Organisation; elles sont ce que celle-ci a pour mission de supprimer et de prévenir. Elles ne peuvent qu'accentuer encore la méfiance et l'hostilité. Il est inutile de prétendre que nous ne serons jamais en désaccord, et même, de temps à autre, en profond désaccord. Ce qu'il faut, c'est faire face à la réalité et, au lieu de replâtrer les divergences par ce que le ministre néerlandais a fort justement appelé "la pratique du faux consensus", nous efforcer de travailler dans un réel esprit de réconciliation, d'amitié et d'unité, de manière à trouver un règlement constructif et, il faut l'espérer, permanent aux questions extrêmement graves qui menacent de diviser le monde actuel en deux camps hostiles. Nous ne devons pas courir le risque que les générations futures pensent que nous avons passé un temps précieux à préparer la guerre au lieu d'oeuvrer pour la paix.

M. UPADHYAYA (Népal) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous transmettre et, par votre intermédiaire, de transmettre aux Membres de cette Assemblée les salutations de mon souverain, S. M. le Roi Birendra Bir Bikran Shah Dev ainsi que ses meilleurs souhaits de succès pour la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

Au nom de ma délégation et en mon nom personnel, j'ai le grand plaisir de vous exprimer également, Monsieur le Président, mes félicitations les plus chaleureuses

M. Upadhyaya (Népal)

et les plus cordiales à l'occasion de votre élection unanime à ce poste élevé de président de l'Assemblée générale. C'est un hommage à votre pays, le Bangladesh, pays profondément attaché aux principes des Nations Unies et avec lequel le Népal entretient d'excellentes relations de voisinage, et de la reconnaissance de vos propres qualités et de votre contribution personnelle, pour lesquelles nous avons, au Népal, la plus haute estime. Ma délégation est convaincue que, sous votre direction sage et compétente, l'Assemblée parviendra aux meilleurs résultats.

Nous sommes particulièrement fiers qu'un représentant aussi éminent de l'Asie du Sud ait été choisi pour présider cette session de l'Assemblée générale, si peu de temps après la création officielle de l'Association de coopération régionale pour l'Asie du Sud-Est (ACRASE).

J'exprime également la profonde reconnaissance de ma délégation envers M. Jaime de Piniés, de l'Espagne, qui a présidé la mémorable quarantième session de l'Assemblée générale avec tant d'impartialité et de façon si remarquable. Je profite de cette occasion pour rendre également hommage au Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour sa constante contribution à la cause de la paix et de la coopération internationales. Nous lui sommes extrêmement reconnaissants de ses efforts inlassables pour renforcer l'Organisation et lui insuffler un sang nouveau, et nous sommes sûrs qu'il les poursuivra dans l'avenir.

Il y a un an nous célébrions le quarantième anniversaire de la création des Nations Unies, avec toute la solennité que demandait un tel événement. Nous avons procédé, à cette occasion, à un examen collectif des succès et des échecs de l'Organisation au cours de ses 40 années d'existence. Nous nous sommes félicités des nombreux succès remportés par les Nations Unies, tout en nous déclarant consternés qu'il n'ait pas été possible de faire mieux. Et c'est sans aucun doute ce qui concerne la paix et la sécurité internationales - domaine de la plus haute importance - que ce sentiment de déception s'est le plus fait sentir.

Parmi les résultats importants et positifs auxquels a abouti la quarantième session de l'Assemblée générale, on peut signaler la proclamation de 1986 Année internationale de la paix. Cet événement a non seulement été l'occasion pour chacun d'entre nous de réaffirmer son attachement à la cause de la promotion de la paix - principal objectif des Nations Unies - mais aussi de se concentrer sur ses problèmes et ses perspectives. Ainsi, bien qu'aucun des Membres ici présents ne

M. Upadhyaya (Népal)

puisse déclarer avec assurance que, grâce aux activités entreprises dans le monde à l'occasion de la célébration de l'Année internationale de la paix, le monde a été plus sûr en 1986 qu'il ne l'a jamais été, il faut reconnaître que l'on a peut-être mieux pris conscience du fait que la paix mondiale doit être définie et encouragée dans son ensemble. C'est donc avec un immense plaisir que je suis en mesure de faire savoir à l'Assemblée que, conformément à la résolution des Nations Unies, l'Année internationale de la paix est célébrée au Népal de multiples façons, en vue non seulement de stimuler une action pratique et concertée en faveur de la paix, mais aussi de fournir l'occasion de réfléchir sérieusement à sa nature et aux conditions de son instauration. Il est notamment prévu d'allumer une flamme éternelle de la paix à Lumbini - ville natale du grand apôtre de la paix et de la bonne volonté, le seigneur Gautama, le Bouddha - à partir du flambeau de la paix qui parcourt actuellement le globe, dans le cadre de la première course autour du monde de ce type, dont le Secrétaire général a donné le départ au début de ce mois.

M. Upadhyaya (Népal)

On a déjà mentionné que les perspectives réelles de paix et de sécurité mondiales n'ont pas été améliorées en 1986 comme elles auraient dû ou pu l'être. Les raisons de cette situation ne sont pas difficiles à trouver. En premier lieu, il faut constater qu'en ce qui concerne la question capitale de la guerre nucléaire et de la course aux armements, aucun progrès n'a été fait en 1986. En fait, bien que le dialogue engagé entre les Etats-Unis et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, au mois de novembre dernier à Genève, soit encourageant et bienvenu, il n'a pas encore conduit à un nouveau sommet où des mesures concrètes en vue de promouvoir la cause de la paix pourraient être convenues entre les deux superpuissances.

A l'heure actuelle, on ne relève aucun progrès dans la désescalade de la course aux armements nucléaires, et ce n'est pas faute de propositions valables. En effet, des offres audacieuses et séduisantes ont été faites tendant à la réduction des armes nucléaires à longue portée, au gel des arsenaux nucléaires à des niveaux prédéterminés et à l'interdiction de leur déploiement en dehors des frontières nationales, ainsi qu'à l'élimination de ces armes avant la fin du siècle. Cependant, elles ont toutes été rejetées, pour une raison ou pour une autre, et le moratoire sur les essais nucléaires que l'Union soviétique a prolongé unilatéralement par quatre fois n'a pas été suivi d'une mesure similaire de la part des Etats-Unis. Ainsi, alors que la lueur du Sommet soviéto-américain de Genève au mois de novembre dernier pâlit rapidement, des efforts sont faits sans relâche pour étendre la course aux armements nucléaires à l'espace extra-atmosphérique - patrimoine commun de l'humanité. Entre-temps, il n'est guère encourageant de s'entendre rappeler combien partout les peuples sont vulnérables aux dangers des rayonnements nucléaires, même en temps de paix.

Ce qui est tragique, même en cette année proclamée par les Nations Unies Année internationale de la paix, c'est l'absence d'unanimité pour reconnaître que la sécurité nationale à l'ère nucléaire ne peut être obtenue par des moyens unilatéraux, que la vulnérabilité mutuelle des superpuissances est une caractéristique essentielle de notre temps, ou même, que le premier pas le plus efficace pour inverser la course aux armements est un traité global sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires.

La délégation népalaise est convaincue qu'un traité mondial sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires représenterait un tournant dans l'histoire du

M. Upadhyaya (Népal)

contrôle des armes en libérant les négociations de la pression qu'exerce une évolution technique constante. Par ailleurs, outre qu'un engagement précis de la part des principales puissances nucléaires a été consacré dans divers accords internationaux, notamment le Traité sur la non-prolifération nucléaire, il est aujourd'hui possible de vérifier les essais d'armes nucléaires.

Cependant, même s'il est clair que la principale priorité de l'ordre du jour est d'arrêter, puis d'inverser et, enfin, d'éliminer l'armement nucléaire, ma délégation n'en est pas moins profondément préoccupée par l'étendue de l'affrontement des superpuissances dans diverses régions du monde, notamment dans la région de l'océan Indien.

Pour ma délégation, il est tout aussi inquiétant de noter qu'un grand nombre de pays en développement se font une concurrence onéreuse et débridée en matière d'armements classiques, certains étant même d'importants fournisseurs ou exportateurs d'armes.

Au grand désarroi de ma délégation, nous constatons qu'en dépit des engagements pris et de l'esprit de l'Année internationale de la paix, 1986, la tenue de ce qui devait être une conférence internationale historique sur la relation entre le désarmement et le développement a dû être remise en dépit du grand intérêt que la Conférence avait naturellement suscité et de la convocation aux Nations Unies d'un grand nombre de réunions préparatoires pour cette conférence.

Ma délégation espérait beaucoup de cette Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement. Outre que le Népal s'est toujours fait le champion de la cause d'un désarmement général et complet, il faut rappeler, dans ce contexte, que c'est précisément à cause du lien étroit entre la paix et le développement que S. M. le Roi Birendra avait proposé en 1975 qu'il soit fait du Népal une zone de paix, proposition qui, je le dis avec satisfaction, a reçu jusqu'à présent l'appui de 79 pays, auxquels je suis heureux d'exprimer notre reconnaissance.

Je souhaite également rappeler que l'initiative de paix du Népal, fondée sur l'idée d'une paix institutionnalisée dans cette région géostratégique de l'arrière-pays de l'océan Indien, est conforme aux idéaux des Nations Unies et aux principes consacrés dans leur Charte ainsi qu'à ceux du Mouvement des non-alignés, dont le Népal est fier d'être l'un des membres fondateurs. Nous estimons également

M. Upadhyaya (Népal)

que cette proposition, loin d'en diminuer l'importance, complétera d'autres initiatives de paix utiles, qu'elles portent sur le Pacifique sud, l'Atlantique sud, l'Asie du Sud ou l'Asie du Sud-Est, la Méditerranée, l'océan Indien ou même le continent africain dans son ensemble.

Si nous examinons la situation politique mondiale, nous regrettons naturellement qu'aucun progrès n'ait été fait dans le règlement de conflits familiaux et sanglants qui durent depuis des années. En effet, la tendance pernicieuse suivant laquelle le fort domine le faible continue d'avoir cours.

Certains ont en effet la tendance regrettable à régler leurs comptes, réels ou imaginaires, en ayant recours aux armes ou à la menace des armes. La doctrine sacro-sainte de la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats souverains est foulée aux pieds. Des injustices et tyrannies, qui durent depuis des décennies et qui ont été créées par les mythes de la supériorité raciale ou les préjugés de race, se poursuivent aujourd'hui en toute impunité. Le terrorisme nous montre son odieux visage de temps à autre, trop souvent accompagné par des accès d'horreurs et par l'effusion de sang d'innocentes victimes. Et la rivalité Est-Ouest exacerbe les tensions et conflits régionaux.

Un sentiment de désespoir et de futilité prévaut en Asie occidentale où le cycle de la mort, de la destruction et du désespoir poursuit ses sombres progrès. En d'autres termes, les perspectives de paix en Asie occidentale ne sont pas meilleures en cette Année internationale de la paix qu'elles ne l'étaient durant les dernières décennies troublées.

Ma délégation est fermement convaincue qu'une solution durable aux problèmes qui accablent l'Asie occidentale continuera d'échapper à la communauté internationale tant que le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à sa propre patrie dans cette région ne sera pas reconnu universellement. Le Népal est également convaincu qu'une paix juste, globale et durable en Asie occidentale ne pourra pas être obtenue tant qu'il n'aura pas été reconnu à tous les Etats de la région, notamment Israël, le droit inaliénable d'exister dans des frontières sûres et bien définies, c'est-à-dire le droit à une indépendance souveraine à l'abri des menaces et des actes de force. Enfin, le troisième élément vital à toute solution globale en Asie occidentale est, de l'avis du Népal, le retrait total de toutes les forces israéliennes des territoires occupés depuis 1967.

M. Upadhyaya (Népal)

La situation au Liban est un exemple typique de la tragédie et des dilemmes que connaît l'Asie occidentale, car elle est, à l'heure actuelle, le théâtre d'invasions, d'une guerre civile et d'une rivalité entre intérêts étrangers. Le Népal considère depuis longtemps avec inquiétude les défis lancés à la souveraineté de ce petit pays indépendant, et en particulier le fait qu'une partie de ce pays souverain et fier devrait être englobée dans le périmètre de défense d'un de ses voisins. En tant que petit pays indépendant et épris de paix, qui souhaite être une zone de paix, le Népal est fier de contribuer, même de façon modeste, à la cause de la paix au sud du Liban en participant aux opérations de la Force des Nations Unies pour le Liban (FINUL). Le Népal continuera à appuyer toute initiative de paix en vue de rétablir la souveraineté pleine et légitime du Liban dans l'ensemble de son territoire, d'assurer le retrait de toutes les forces étrangères et d'amener toutes les parties concernées à reconnaître la nécessité de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures du Liban.

M. Upadhyaya (Népal)

Je saisis cette occasion pour renouveler l'appel du Népal à l'Iran et à l'Iraq, membres du Mouvement non aligné, pour qu'ils mettent fin au conflit armé et recherchent un règlement pacifique à leur différend.

De même, le Népal renouvelle son appel en faveur d'un règlement pacifique du problème de Chypre et réitère son appui à l'intégrité territoriale, à l'indépendance, à la souveraineté et au caractère non aligné de Chypre. De l'avis de ma délégation, les entretiens intercommunautaires sous les auspices du Secrétaire général offrent les meilleures chances de parvenir à une solution durable et satisfaisante.

La situation en Afghanistan, en dépit des efforts particuliers de l'envoyé spécial du Secrétaire général, M. Diego Cordovez, reste une source de tension dans la région et de profonde anxiété pour les peuples du monde entier, étant donné son potentiel d'affrontement pour une superpuissance. Il est navrant que toutes les normes de comportement entre Etats soient violées en Afghanistan du fait de la présence militaire étrangère qui se poursuit sur ce territoire.

Par le passé, cette Assemblée a souligné plus d'une fois, sans équivoque, les conditions essentielles à une solution politique satisfaisante au problème d'Afghanistan. Ces conditions comprennent le retrait de toutes les troupes étrangères de l'Afghanistan, le retour, dans la dignité et l'honneur, des réfugiés afghans dans leur patrie et leur droit de décider avec le reste de la population, de leur propre destin politique à l'abri de l'ingérence ou de l'intervention.

De même, le Népal est profondément préoccupé par la situation au Kampuchea. La délégation du Népal note avec regret que, malgré la préoccupation persistante exprimée par la communauté internationale à propos de la question du Kampuchea, que reflètent les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et la Déclaration sur le Kampuchea adoptée par la Conférence internationale, les perspectives de paix et de tranquillité sur la terre d'Ankor Wat ne sont guère meilleures.

Tout en estimant positifs les contacts et les initiatives diplomatiques enregistrés récemment, le Népal demande instamment qu'une solution juste et durable soit apportée au problème kampuchéen. Nous rappelons que nous exigeons le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, la restauration et la préservation de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale ainsi que le droit inaliénable du peuple kampuchéen à décider de sa propre destinée à l'abri

M. Upadhyaya (Népal)

de toute ingérence. Nous sommes convaincus qu'une telle approche, non seulement contribuerait à l'instauration de la paix au Kampuchea, mais nous aiderait beaucoup aussi à faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix, de liberté et de neutralité, un concept que le Népal s'empresse de faire sien.

Depuis de nombreuses années, l'Asie du Nord-Est reste, elle aussi, une source d'anxiété considérable, notamment dans la péninsule coréenne politiquement divisée. La péninsule coréenne, qui fut à un moment donné le théâtre d'un conflit mondial dramatique, recèle encore aujourd'hui un potentiel hautement explosif. Il est donc essentiel, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité régionales et internationales, de relâcher les tensions dans la péninsule coréenne. Nous sommes convaincus que la réunification nationale pacifique de la Corée, à l'abri de toute ingérence étrangère, serait le meilleur moyen d'y parvenir.

Si ma délégation vient d'exprimer ses inquiétudes face à la situation qui règne dans diverses parties du continent asiatique, c'est compte tenu de l'attachement bien connu du Népal à la paix et de sa conviction que la doctrine de non-ingérence et de non-intervention doit demeurer inviolable si l'on veut que les principes et les idéaux de la Charte continuent d'avoir un sens ou une pertinence quelconques.

C'est pourquoi il n'est que logique que ma délégation considère avec inquiétude et tristesse l'évolution récente en Amérique centrale. Nous estimons essentiel que les puissances extérieures s'abstiennent de démarches visant à déclencher des forces d'instabilité et de tension dans cette région. Je saisis donc cette occasion pour répéter que le Népal appuie la résolution 530 (1983) du Conseil de sécurité, qui réaffirme le droit de tous les pays de la région de vivre dans la paix et la sécurité, et appuie les efforts admirables faits par le Groupe de Contadora en vue de trouver une solution pacifique au problème de la souveraineté, de l'indépendance et de l'honneur de tous Etats en Amérique centrale.

En ce qui concerne le continent africain, ma délégation s'élève contre la façon dont le régime raciste d'Afrique du Sud continue d'opprimer, d'exploiter et de déshumaniser sa majorité noire par une politique d'apartheid raciste, arrogante et moralement indéfendable. Le Népal est pleinement convaincu que ce véritable fléau qu'est l'apartheid, source de profondes souffrances, de privations et de violences en Afrique du Sud et dans une bonne partie de l'Afrique australe, doit, une fois pour toutes, être éliminé de la face de la Terre.

M. Upadhyaya (Népal)

Nous sommes totalement convaincus que l'application de sanctions économiques obligatoires et globales à l'encontre de l'Afrique du Sud représente la meilleure et dernière chance de s'acheminer pacifiquement vers un régime majoritaire et démocratique, en Afrique du Sud. Nous nous associons donc aux autres pays, y compris aux membres du Mouvement non aligné, pour demander que de telles sanctions soient prises d'urgence à l'encontre de l'Afrique du Sud, en vertu du Chapitre VII de la Charte, et nous sommes encouragés de voir que l'opinion publique de certains pays occidentaux opposés aux sanctions semble de plus en plus convaincue de leur nécessité et de leur efficacité pour accélérer en Afrique du Sud un changement politique qui n'a que trop tardé.

N'est-il pas étonnant qu'un régime raciste obstiné comme celui de l'Afrique du Sud puisse continuer, pratiquement impunément, à défier la volonté de la communauté internationale en retardant sans cesse l'octroi de l'indépendance immédiate à la Namibie dont les Nations Unies ont la seule responsabilité? Le Népal réaffirme son appui inébranlable à la lutte du peuple namibien pour l'indépendance et salue les tentatives héroïques de la South West Africa People's Organization (SWAPO) afin de réaliser cet objectif louable. Ma délégation renouvelle son appel à la communauté internationale pour qu'elle accélère ses efforts afin que soient rapidement appliqués les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ainsi que le Programme d'action défini par la Conférence internationale pour l'indépendance immédiate de la Namibie, tenue à Vienne en juillet dernier, qui vient d'être avalisé au cours de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, la semaine dernière.

Le Népal s'inquiète vivement des problèmes que posent l'abus et le trafic illicite des stupéfiants qui, pour être résolus, appellent d'urgence l'attention collective de la communauté internationale. Nous nous réjouissons donc à la perspective de participer à la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des stupéfiants, qui se tiendra en juin prochain à Vienne sous la présidence du Premier Ministre de Malaisie, S. Exc. M. Dato Seri Mahatir bin Mohamad.

La menace du terrorisme est un autre grave problème de notre époque. Il semble avoir pris récemment une forme particulièrement virulente, causant la mort de victimes innocentes. Etant donné que le terrorisme, sous toutes ses

M. Upadhyaya (Népal)

manifestations, se fonde sur la terreur qu'il répand aveuglement et absurdement, il représente une forme particulièrement vile et dangereuse de violence organisée, spécialement à une époque où il est aisé de se procurer des armes de destruction massive.

Voilà pourquoi mon pays s'associera à tous les efforts internationaux concertés, afin d'éliminer ce fléau, y compris aux efforts entrepris sous l'égide des Nations Unies. Nous sommes particulièrement heureux de noter que, au cours de la quarantième session de l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité a condamné à l'unanimité et sans équivoque tous les actes de prise d'otage et d'enlèvement ainsi que les actes de terrorisme sous toutes ses formes. Selon nous, les efforts dans ce sens doivent continuer, tant au niveau international qu'au niveau régional.

M. Upadhyaya (Népal)

Voilà pourquoi le Népal se félicite que le terrorisme - dont la notion reste à définir par les Nations Unies - bénéficie également de l'attention voulue dans les instances régionales telles que l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) récemment créée qui, à sa réunion tenue à Dhaka le mois dernier, a délibéré en profondeur sur ce problème.

Cependant, les efforts pour faire pièce à la menace du terrorisme en Asie du Sud ne sont que l'un des nombreux domaines à avoir été identifiés par les membres de l'ASACR aux fins de coopération. Bien que la portée et l'importance de la coopération régionale entre les nations de l'Asie du Sud soient considérables et que cette coopération aux fins du développement socio-économique de plusieurs millions de personnes en Asie du Sud n'en soit qu'à ses débuts, je suis heureux de pouvoir dire que cette idée - malgré certaines prévisions contraires - a d'ores et déjà, définitivement et heureusement, pris racine. Nous sommes convaincus que la création de l'ASACR, qui deviendra un instrument efficace de coopération dans notre région, intervient à un moment. la décroissance de l'indépendance économique globale et les difficultés de restructuration de l'ordre économique international rendent plus que jamais nécessaire l'acceptation de plus grandes responsabilités dans le domaine de la coopération Sud-Sud.

Monsieur le Président, ma délégation partage votre point de vue - exprimé dans la déclaration éloquente que vous avez prononcée lors de l'ouverture de la quarante et unième session de l'Assemblée générale - selon lequel l'économie mondiale offre depuis quelque temps un tableau bien sombre, dû, comme l'ont souligné les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés à leur réunion au sommet, tenue à Harare au début de ce mois, à une crise de la situation économique internationale elle-même. Comme tous les pays en développement en sont profondément conscients, cela se manifeste par des déséquilibres et des inégalités qui font obstacle à leur bien-être économique. Et, comme on l'a également noté à Harare, cette situation sombre a été encore aggravée par les politiques myopes et égoïstes de certains pays développés qui ne favorisent ni la croissance de l'économie mondiale, ni les réformes structurelles dans le système économique international.

Ma délégation s'inquiète des effets de l'instabilité persistante de l'économie mondiale et est consciente du lien étroit qui existe entre les questions commerciales, monétaires, financières et de développement. Il n'est que naturel, par conséquent, que le Népal regarde avec consternation et déception le spectacle

M. Upadhyaya (Népal)

de la chute rapide des prix des produits de base, qui entraîne une nouvelle détérioration des termes de l'échange des pays développés, une prolifération des tendances protectionnistes et un accroissement général des pratiques discriminatoires. Tout cela a conduit au mépris des principes de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et l'adoption d'autres restrictions commerciales aux effets particulièrement sévères sur les exportations des pays en développement. Par ailleurs, cette situation a suscité une stimulation des taux d'intérêt, un accroissement de l'instabilité monétaire et financière, un service de la dette extérieure croissant et impossible à gérer, un désalignement des taux de change et, qui plus est, un transfert inverse des maigres ressources des pays en développement vers les pays développés.

L'impact de ces sombres évolutions sur le climat politique et social international est évident et très inquiétant. En effet, dans le monde interdépendant qui est le nôtre, point n'est besoin d'être un grand sage pour comprendre que l'instabilité ainsi causée pourrait aisément être source non seulement de troubles nationaux mais aussi, en fin de compte, de menace pour la paix régionale et internationale. Ainsi, il est particulièrement déconcertant de constater que c'est au moment où se manifeste un déclin des flux concessionnels que les pays en développement - et plus encore les pays les moins avancés - connaissent de dures incertitudes économiques. Nous regrettons que l'objectif d'une aide publique au développement (APD) de 0,7 p. 100 du produit national brut (PNB), fixé pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, ne soit toujours pas réalisé. Par ailleurs, nous ne pouvons pas rester indifférents au fait qu'en dépit de l'adoption d'engagements internationaux fermes, les courants d'APD vers les pays les moins avancés sont restés en dessous de la moitié de l'objectif de 0,15 p. 100 du PNB, qui avait été convenu dans le cadre du nouveau programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés pour les années 80.

Comme l'a montré la réunion d'examen à mi-parcours sur l'application du nouveau programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés, tenue l'année dernière, il existe un fossé regrettable entre les promesses et les réalisations des pays donateurs. Nous espérons sincèrement que l'objectif de 0,15 p. 100 de leur PNB ou le doublement de leur APD actuelle en faveur des pays les moins développés sera réalisé. En outre, nous tenons à saisir cette occasion

M. Upadhyaya (Népal)

pour renouveler notre appel à une application efficace des mesures spéciales adoptées par les Nations Unies en faveur des pays en développement sans littoral.

Ma délégation espère sincèrement que la quarante et unième session de l'Assemblée générale et la septième réunion de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) conduiront à un dialogue constructif entre les pays développés et les pays en développement afin d'identifier une attitude commune vis-à-vis de tous les importants problèmes interdépendants relatifs à la monnaie, à la dette extérieure, au commerce et au développement.

J'ai déjà évoqué le Sommet de Harare des pays non alignés dans le contexte de la préoccupation que nous inspire la situation économique mondiale.

En sa qualité de membre fondateur du Mouvement des pays non alignés, le Népal est très fier des progrès faits par le Mouvement au cours de ses 25 années d'existence dans la noble recherche de la paix et de la justice économique et sociale, fondées sur les idéaux et principes de la Charte des Nations Unies.

Le Népal a été non seulement honoré de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de ce mouvement de la paix à Harare, mais il a été particulièrement heureux de constater que par son prestige et son emprise ce mouvement de 101 membres peut influencer une multitude de problèmes politiques cruciaux de notre époque, en particulier les problèmes inhérents à la course aux armements et au désarmement et à la situation en Afrique du Sud et en Namibie. Le Népal, je le sais, n'est pas le seul à être convaincu que le Mouvement des pays non alignés est aussi important aujourd'hui qu'au moment de sa création, l'apogée de la guerre froide.

Comme d'habitude, l'ordre du jour de l'Assemblée générale est chargé et comprend une grande diversité de questions. Compte tenu des responsabilités que doit assumer l'Organisation des Nations Unies, il ne peut, certes, en être autrement. Cependant, une tâche supplémentaire lui a été confiée cette année : l'examen de la façon dont l'efficacité financière et administrative de l'Organisation pourrait être améliorée, comme elle doit l'être, en particulier compte tenu de la crise financière qu'elle connaît. Comme d'habitude, nous appuierons sans réserve tout effort qui visera à préserver et renforcer l'Organisation des Nations Unies car, comme l'a dit le Népal à maintes reprises, l'alternative à l'Organisation des Nations Unies actuelle ne peut qu'être une Organisation des Nations Unies encore plus forte et plus efficace.

M. AKINYEMI (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom de la délégation nigériane, je saisis cette occasion pour vous féliciter de votre élection unanime et parfaitement méritée au poste de président de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. Ma délégation partage pleinement les sentiments chaleureux qu'ont inspiré aux orateurs précédents vos remarquables mérites personnels. Je suis persuadé que, sous votre direction avisée, les travaux de la présente session aboutiront à des résultats très importants.

M. Akinyemi (Nigéria)

Par conséquent, c'est avec un grand plaisir que je vous donne l'assurance du plein appui et de la coopération de ma délégation dans la réalisation de votre tâche difficile, particulièrement à un moment où les Etats Membres ont besoin, plus que jamais, d'agir de façon concertée pour aboutir à une ère de paix qui donnera un nouveau cours à la destinée humaine.

Permettez-moi également de féliciter votre prédécesseur, S. Exc. M. de Piniés, pour la compétence avec laquelle il a mené les travaux de la quarantième session et de la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Je tiens également à rendre hommage à notre Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, que je suis heureux de voir rétabli. Il n'y a aucun doute que les meilleures garanties d'appui que nous puissions donner au Secrétaire général, résident dans la revitalisation de l'Organisation des Nations Unies. La pertinence de l'Organisation des Nations Unies pour la solution de problèmes mondiaux et urgents n'est certes pas contestée. Le dévouement de l'Organisation au maintien de la paix et de la sécurité internationales a été complété par une évaluation de la nécessité de promouvoir le bien-être économique et social de toute l'humanité. Pendant ses 41 ans d'histoire, l'Organisation des Nations Unies est allée au-delà des déclarations pieuses, elle a adopté et mis en oeuvre avec une grande solennité, dans cette enceinte historique, des mesures orientées vers l'action. Ses réalisations sont légion. De par ses fructueuses opérations de maintien de la paix dans les zones de conflits à travers le monde, sans oublier la décolonisation de l'Afrique et de l'Asie et les diverses activités et projets de ses institutions spécialisées, l'Organisation des Nations Unies est devenue un instrument efficace de la coopération et du développement internationaux.

Et pourtant, cette Organisation tant aimée traverse actuellement la crise la plus grave de son histoire. Certains la qualifient de crise de multilatéralisme. D'autres pensent qu'il s'agit d'une crise financière. Mais il s'agit essentiellement d'une crise politique infligée à l'Organisation des Nations Unies par ses Etats Membres. Les désaccords à propos de la gestion et du contrôle du budget de l'Organisation, ainsi que de la mise au point de ses programmes ne sont que les symptômes de divergences plus profondes dans la perception du rôle et de la capacité de l'Organisation des Nations Unies.

Paradoxalement, la crise actuelle est un heureux événement dans la mesure où il nous offre l'occasion de réexaminer les activités et les procédures de

M. Akinyemi (Nigéria)

l'Organisation des Nations Unies. Il est vrai que l'expansion progressive, mais significative, de la portée, du volume et de la variété des travaux accomplis par l'Organisation des Nations Unies s'explique par la modification de la conjoncture internationale et par les nouveaux défis auxquels l'Organisation a été confrontée. Néanmoins, on ne saurait nier le fait que l'Organisation des Nations Unies peut être plus efficace et plus rentable.

Les processus nécessaires de réforme et de changement ont déjà commencé. Le Groupe d'experts intergouvernementaux créé pour examiner l'efficacité du fonctionnement financier et administratif de l'Organisation des Nations Unies a déjà soumis son rapport. Comme ce rapport sera présenté à l'Assemblée ultérieurement, au titre du point pertinent de l'ordre du jour, je m'abstiendrai d'en parler maintenant. Il suffit de dire que la délégation nigériane accorde la plus grande importance aux recommandations qui figurent dans ce rapport. Nous estimons qu'elles offrent la base permettant de revitaliser l'Organisation des Nations Unies et de créer une organisation qui sera mieux en mesure de répondre de façon efficace et crédible aux besoins collectifs des Etats Membres, et ce à des coûts raisonnables que l'on peut assumer.

Dans tout processus de réforme, il faut procéder à des choix ardu. Il faut établir de nouvelles priorités. Il conviendra d'instaurer des mesures d'économies. On peut même dire qu'il sera peut-être nécessaire de procéder à des réajustements des contributions mises en recouvrement. Néanmoins, ces mesures ne devraient pas être dictées ni imposées par des Etats Membres ou des groupes d'Etats. Au contraire, elles devraient émaner d'accords négociés entre tous les Etats Membres. Pour réaliser ces opérations avec succès, il est nécessaire que nous fassions tous preuve de tolérance et de compréhension à l'égard des préoccupations et des intérêts légitimes les uns des autres. Evitons de lancer des accusations et acceptons l'idée que l'Organisation des Nations Unies ne peut fonctionner que sur la base d'un consensus qui respecte suffisamment les préoccupations de chacun.

Ainsi, les pays qui ont eu recours à des retenues financières pour manifester leur désapprobation devant le budget et les programmes de l'ONU devraient maintenant, pour faire preuve de bonne foi, honorer leurs obligations. On a dit que l'Organisation a besoin de réformes, et le premier pas vers ce processus de

M. Akinyemi (Nigéria)

réformes a déjà été fait. Ces réformes ne doivent pas être adoptées sous la contrainte. Il est certain qu'une Organisation des Nations Unies immobilisée en raison de contraintes financières ne peut même pas adopter des réformes. Nous acceptons tous l'idée que l'Organisation des Nations Unies vaut la peine d'être préservée. Si non, nous ne serions pas tous présents ici. Une preuve de la pertinence de l'existence de l'Organisation des Nations Unies réside dans le fait que les pays mêmes qui ont souligné avec le plus de force les lacunes de l'Organisation continuent d'exploiter le forum qu'elle leur offre pour examiner devant la communauté mondiale les grandes questions qui les préoccupent. Il est clair qu'il vaut mieux parler aux Nations Unies que combattre sur le champ de bataille.

En outre, la délégation du Nigéria estime que les réformes nécessaires doivent être entreprises conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies. Le principe de l'égalité souveraine de tous les Etats Membres ne devrait pas faire l'objet de dérogations directes ou indirectes, et les programmes essentiels et les activités prioritaires devraient continuer d'obtenir la part du lion des ressources disponibles. En d'autres termes, soyons prudents car à force d'éliminer le superflu, on risque de toucher à l'essentiel.

La situation internationale actuelle est toujours caractérisée par l'aggravation de la tension tant dans le domaine politique qu'économique. L'affrontement, les conflits et l'instabilité affligent de nombreuses régions du monde et les économies de nombreux Etats Membres continuent à se détériorer, alors que la politique de domination et les rivalités entre les grandes puissances s'intensifient. Dans cette situation, le rôle de notre Organisation est devenu plus vital que jamais pour la promotion de la paix internationale, du développement et de la prospérité pour tous.

Nous avons trop souvent tendance à oublier que la Charte des Nations Unies consacre deux chapitres à la question de la coopération internationale, économique et sociale. En fait, dans l'Article 55 de la Charte, les Nations Unies se sont engagées à favoriser le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et les conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social; la solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social, de la santé publique et autres problèmes connexes en vue de créer les conditions de

M. Akinyemi (Nigéria)

stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales. C'est pourquoi si les inégalités du système économique mondial persistent depuis si longtemps, la faute n'en incombe pas à la Charte, mais à l'absence de volonté politique des Etats Membres de s'acquitter de leurs obligations.

Dans le cadre de la crise économique mondiale actuelle, l'élargissement de l'écart entre les pays développés et les pays en développement, et la persistance d'un système économique international injuste et inéquitable représentent les principaux obstacles au processus de développement de la plupart de nos Etats Membres et menacent ainsi gravement la paix et la sécurité internationales. Pour leur part, les pays industrialisés ont refusé d'examiner le problème du déséquilibre structurel et des inégalités qui caractérisent le système économique et commercial international. Ces déséquilibres ont contribué à prolonger les revers très graves qu'ont connus nos buts et nos objectifs économiques respectifs.

Il est évident qu'une fois encore il nous faut examiner sérieusement le problème du déséquilibre et des inégalités structurelles en vue d'élaborer des solutions concrètes et efficaces aux problèmes de la dette extérieure considérable des pays en développement, aux problèmes du service de la dette, des taux d'intérêt élevés, de l'inflation, de la baisse des prix des produits de base, des conditions rigides imposées par le Fonds monétaire international, des mesures protectionnistes et des termes commerciaux injustes, imposés continuellement par les pays développés.

Le commerce des produits de base est actuellement la source essentielle des recettes en devises étrangères de la majorité des pays en développement. On déplore que les mesures concrètes destinées à contrôler le commerce des produits de base au profit des pays à économie de marché développée soient prises sans que l'on songe à leurs répercussions sur la position actuelle de la balance des paiements des pays en développement. Actuellement, les prix des produits de base fluctuent et sont par conséquent instables. Avec des ressources d'exportations réduites, on constate un déclin constant des courants de ressources en capitaux, ce qui freine de façon sensible le réinvestissement dans les produits de base. Le financement par l'intermédiaire des crédits du fond commun pour les produits de base ne s'est pas concrétisé en raison du refus de certains grands pays de ratifier cet instrument. Cet état de choses a créé des problèmes complexes de mouvements de trésorerie et a encore aggravé la question de la dette.

M. Akinyemi (Nigéria)

Les grands espoirs qu'avait suscité le nouvel ordre économique international pour les pays en développement se sont évanouis devant la profonde réticence des pays développés à s'engager véritablement et honnêtement dans le dialogue Nord-Sud. Ma délégation tient à insister sur la nécessité de procéder à des ajustements structurels fondamentaux du système économique international afin de promouvoir une croissance et un développement rapides et soutenus de l'économie mondiale. A ce propos, nous réaffirmons notre fidélité au Programme d'action en vue de l'instauration du nouvel ordre économique international, qui garde toute sa validité et sa pertinence.

Les pays développés sont sortis de la récession, mais les perspectives économiques restent bien sombres pour les nations en développement en général et pour l'Afrique en particulier. Pendant la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la situation économique critique en Afrique, en mai dernier, on a tenté d'attirer l'attention du monde sur la situation particulière de l'Afrique. Cette session extraordinaire aura au moins réussi à faire prendre davantage conscience de l'ampleur de la crise économique actuelle en Afrique. Cette entreprise pourrait très bien, avec les bonnes intentions et la volonté voulues, servir de base aux efforts concertés de la communauté internationale pour renforcer et appuyer ceux, énormes, faits par les Etats africains pour surmonter cette crise dévastatrice.

Aussi ma délégation en appelle-t-elle à la communauté internationale et aux institutions financières pour qu'elles libèrent de toute urgence les ressources suffisantes afin d'appliquer pleinement et efficacement le Programme prioritaire de redressement et de développement économique de l'Afrique, 1986-1990. Bien sûr, nous n'ignorons pas les besoins des pays en développement eux-mêmes, qui doivent coopérer efficacement pour améliorer leurs conditions économiques. On doit à cette fin renforcer la coopération dans le cadre des projets économiques. Nous sommes heureux de noter les activités du Groupe des 77, et en particulier la dernière Conférence de la Société financière internationale (SFI), réunie au Caire, qui a consacré son attention aux domaines hautement prioritaires nécessitant une plus grande coopération parmi les pays en développement. De même, nous sommes heureux de voir que la huitième réunion au sommet du Mouvement des non-alignés, qui a eu lieu au début du mois à Harare a, en grande partie, consacré son attention à la coopération économique.

M. Akinyemi (Nigéria)

La Déclaration faisant de 1986 l'Année internationale de la paix doit demeurer le point de repère de cette session. Comme demandé dans la Déclaration solennelle, les Etats Membres des Nations Unies ont, pendant toute l'année, réfléchi sur les conditions indispensables à la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Au Nigéria, nous avons mis sur pied, tant au niveau gouvernemental que non gouvernemental, divers programmes visant à sensibiliser la population nigériane aux éléments constitutifs d'une paix authentique et au rôle de l'individu, de l'Etat, des organisations non gouvernementales et des Nations Unies dans la promotion de la paix. Le 16 septembre, Journée internationale de la paix, le Nigéria s'est joint à divers autres pays pour voir le président Ibrahim Babangida donner personnellement le départ de la première course autour de la Terre, ce relai du flambeau commencé sur les marches mêmes du Siège de notre Organisation.

Malheureusement, de nombreuses parties du monde ne connaissent toujours pas la paix. La situation en Afrique australe, par exemple, reste une source de préoccupation pour l'Organisation. Ces deux dernières années, le monde a vu se dérouler la phase la plus agressive de la politique insensée de Pretoria, politique caractérisée par l'oppression et l'intimidation des Noirs qui voient leurs droits de l'homme fondamentaux systématiquement violés. L'apartheid représente la violence et la terreur pour le peuple en lutte d'Afrique du Sud. Le régime d'apartheid s'entête à appliquer sa politique répressive et contraire à toute justice. L'apartheid est un crime contre l'humanité, la dignité et la conscience de l'homme. Il représente une menace pour la paix et la sécurité internationales. Il ne saurait y avoir de paix et de stabilité en Afrique australe sans l'élimination de l'apartheid, qui est la cause profonde de la crise grave qui sévit dans toute la région.

Depuis qu'avec les massacres de Sharpeville, le monde a pris brutalement conscience de la sauvagerie et des horreurs de l'apartheid, ce système odieux a toujours été unanimement condamné. Le poids de l'apartheid est devenu tellement écrasant qu'il a poussé les opprimés à la rébellion. Les soulèvements de Soweto ont montré qu'en dépit du mécanisme brutal servant de support à l'apartheid, la population noire d'Afrique du Sud en a assez; elle ne peut plus souffrir en silence. Des milliers de Noirs ont été abattus par une police raciste toujours

M. Akinyemi (Nigéria)

prête à tirer, même sur les cortèges funèbres; de nombreux autres ont été blessés ou ont connu d'indicibles souffrances. La clique raciste de Pretoria a réagi en recourant à des mesures désespérées, à l'instauration d'un état d'urgence et au musellement total de la presse.

Cela n'a pas empêché les travailleurs d'entreprendre des actions de grève et un nombre croissant d'écoliers, de leur propre initiative, ont périodiquement boycotté les cours pour montrer qu'ils se révoltaient contre l'absence de droits politiques, les privations, le niveau inférieur de l'enseignement et les lois ségrégationnistes déshumanisantes qui leur sont imposées par le régime raciste. Le compte à rebours avant l'effondrement de l'apartheid a enfin commencé. Le cycle de violence et de répression brutale s'est accéléré et intensifié et les Noirs sont maintenant prêts au sacrifice suprême.

Le régime raciste, au lieu d'engager des négociations ouvertes avec les dirigeants noirs et de rallier les Blancs impatients de voir s'opérer un changement inévitable, persiste à prétendre que les problèmes de l'Afrique du Sud et les dommages économiques graves déjà enregistrés à l'étranger peuvent être résolus à coups de matraque. De toute évidence, le régime de l'apartheid n'a nulle envie de voir s'instaurer pacifiquement en Afrique du Sud une société démocratique reposant sur l'égalité de toutes les races.

La lutte contre l'apartheid et le racisme n'est que l'une des facettes de la lutte de libération en Afrique. La lutte pour la libération de la Namibie où la situation est tout aussi explosive, en est une autre. Le régime raciste de Pretoria persiste dans son occupation illégale du territoire en réprimant impitoyablement les aspirations légitimes du peuple namibien à l'autodétermination et à l'indépendance. En dépit des résolutions des Nations Unies, et plus particulièrement de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité qui définit les modalités selon lesquelles le peuple namibien déciderait de son avenir après des élections justes et libres, le régime raciste a persisté dans sa politique visant à déshumaniser et à brutaliser la majorité écrasante des Namibiens.

Les contacts entre le Secrétaire général et le régime d'apartheid pour tenter de trouver une façon honorable d'opérer le retrait de l'administration sud-africaine de Namibie ont été réduits à néant par les machinations du régime raciste. En fait le régime a pour attitude de repousser toute discussion

M. Akinyemi (Nigéria)

véritable. La triste réalité maintenant, c'est que le régime illégal continue à appliquer sa politique dite des homelands, qui vise à détruire l'unité et l'intégrité territoriale de la Namibie.

Ma délégation reconnaît que la paix ne saurait être réalisée en Afrique du Sud dans un environnement caractérisé par les actes criminels d'agression, la discrimination raciale et la violation systématique des droits de l'homme. Le régime d'apartheid en Afrique du Sud persiste à mener une politique de répression et d'atteinte à la dignité humaine. La communauté internationale, si elle ne veut pas être accusée de complicité ou d'impuissance, doit jouer un rôle décisif dans la liquidation du système odieux et tout à fait méprisable de l'apartheid. Nous devons absolument y mettre fin. Si l'on veut éviter un bain de sang aux proportions indescriptibles, la communauté internationale doit faire pression sur le régime d'apartheid pour le contraindre à renoncer à sa politique criminelle. Il est certain que l'application scrupuleuse de sanctions complètes et obligatoires par tous les Etats Membres constitue la dernière chance de solution pacifique.

Fort heureusement, on constate aujourd'hui un grand enthousiasme pour la campagne contre l'apartheid. Une vaste majorité d'Etats, comme ceux membres du Mouvement des non-alignés, les Etats socialistes, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), les Etats nordiques et quelques pays occidentaux, ont pris des mesures pour lutter contre l'apartheid. Le Congrès des Etats-Unis s'est lui aussi associé à ce grand mouvement visant à garantir à la population noire d'Afrique du Sud - 23 000 000 de personnes - le droit à la vie, à la liberté et au bonheur.

L'apartheid n'est pas une affaire intérieure de l'Afrique du Sud. C'est un problème qui concerne le monde entier. J'en veux pour preuve le temps, l'énergie et les ressources que la communauté internationale lui consacre. Voilà pourquoi l'Assemblée ne peut et ne doit manquer aucune occasion de promouvoir les efforts faits à l'échelon mondial pour précipiter le démantèlement pacifique de l'apartheid.

M. Akinyemi (Nigéria)

Monsieur le Président, dans ce contexte, je propose que vous-même, en notre nom, lanciez un appel urgent, aujourd'hui, au Président des Etats-Unis pour qu'il entérine l'action du Congrès sur les sanctions en Afrique du Sud.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous venons d'entendre un appel lancé au Président de l'Assemblée générale par le Ministre des affaires étrangères du Nigéria. L'acclamation des membres de l'Assemblée générale témoigne du large appui qu'il reçoit de la part de l'Assemblée. Je prends note de cet appel et trouverai le moyen qui convient pour faire part des sentiments exprimés, à l'endroit approprié.

M. AKINYEMI (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : Pour le Nigéria, l'engagement dans la lutte contre l'apartheid est total. Nous continuerons de prêter notre appui aux mouvements de libération et d'aider les Etats de première ligne.

Récemment, la question a souvent été posée de savoir si, en tant qu'Africains, ou en tant que membre de la communauté internationale, nous étions prêts à offrir à la communauté blanche en Afrique du Sud la possibilité de prendre part au processus de changement en Afrique du Sud. La réponse est que nous avons toujours été prêts à accepter que la communauté blanche et ses représentants participent au processus de changement, à condition que ce soit bien le changement qui soit l'objectif. Le Manifeste de Lusaka, adopté d'abord par l'Organisation de la communauté africaine et ensuite par les Nations Unies, représente toujours notre position. Si le Gouvernement d'Afrique du Sud est disposé à présenter un programme effectif de démantèlement de l'apartheid, nous sommes prêts à faciliter l'application d'un tel programme.

Ainsi, le défi qui est lancé à l'Afrique du Sud et aux adversaires des sanctions économiques obligatoires est de faire en sorte que le régime sud-africain présente un programme spécifique, détaillé et concis pour l'élimination totale de l'apartheid.

Les efforts de la communauté internationale en vue du règlement pacifique du conflit au Moyen-Orient ont été frustrés par les actes répétés d'agression et de terrorisme dans la région. La solution à la question du Moyen-Orient ne se trouve pas dans la force des armes car cela, plutôt que d'améliorer la situation explosive, ne fait que compliquer davantage la tâche de la réalisation de la paix.

M. Akinyemi (Nigéria)

On ne saurait arriver à une solution globale et juste des problèmes du Moyen-Orient si les hostilités mutuelles entre toutes les parties concernées ne cessent pas. De même, la situation instable qui règne actuellement ne saurait s'apaiser dans le sillage des ambitions territoriales.

Au cœur de la désastreuse situation qui règne au Moyen-Orient, il y a la question d'un foyer pour les Palestiniens. Une analyse réaliste de la cause des échecs rencontrés dans les efforts de paix qui ont été faits par le passé révèle le refus de considérer la question palestinienne comme étant le problème principal auquel il faut trouver une véritable solution. On ne peut s'attendre à ce qu'une solution au problème du Moyen-Orient qui ne tiendrait pas compte du sort des Palestiniens puisse être une garantie de paix durable dans la région. Les pays du Moyen-Orient et la communauté internationale tout entière doivent voir avec bienveillance la cause palestinienne, en particulier dans sa recherche d'un foyer. Néanmoins, cela ne veut pas dire que l'on doive refuser à Israël le droit d'exister en tant qu'Etat.

Ma délégation appuie l'idée d'une Conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient où participeraient toutes les parties intéressées. On ne saurait justifier une conférence dont la principale responsabilité serait de résoudre les problèmes de tiers qui ne seraient pas autorisés à participer à cette conférence. Les Palestiniens doivent participer au processus de paix au Moyen-Orient.

La reprise des négociations bilatérales sur les armements par les deux superpuissances, au début de 1985, a donné au monde un certain espoir quant à l'amélioration des relations politiques entre l'Est et l'Ouest. Cet espoir s'est encore accru lorsque, le 1er janvier 1986, les dirigeants des deux grandes puissances mondiales ont échangé des messages de nouvel an. Il est triste que ce qui semblait alors être une meilleure compréhension politique entre l'Est et l'Ouest ne se soit pas traduit par des actes dans les négociations qui étaient en cours sur le désarmement. Alors que la communauté internationale s'attendait à de véritables efforts en matière de désarmement, il y a eu une reprise des essais nucléaires, ce qui a eu une incidence négative sur le moratoire sur les essais d'armes nucléaires.

Les armes nucléaires représentent une menace non seulement pour la paix et la sécurité internationales mais aussi pour la survie de l'humanité. L'élimination

M. Akinyemi (Nigéria)

des armes nucléaires devrait être un objectif essentiel en matière de désarmement pour la communauté internationale, quelles que soient les idéologies. Les deux superpuissances devraient être à l'avant-garde du désarmement nucléaire. Un point de départ des plus souhaitables est un accord sur l'interdiction des essais nucléaires, mesure que la communauté internationale préconise depuis 25 ans. Nous croyons qu'aucune raison technique, telle que la question de la vérification, n'offre d'excuse valable au retard apporté à la conclusion d'un traité sur l'interdiction des essais nucléaires. Ce qui manque, c'est la volonté de certains Etats nucléaires.

Outre le premier pas que représenterait un traité sur l'interdiction des essais nucléaires, nous demandons que des mesures décisives et concrètes commencent à être prises, à la suite de négociations bilatérales et multilatérales, qui réduisent substantiellement et, en fin de compte, éliminent les stocks existants d'armes nucléaires. Inutile de dire que l'extension de la course aux armements nucléaires à l'espace est incompatible avec les vœux fervents que forme la communauté internationale pour le désarmement nucléaire. Le désarmement est une question globale dans laquelle tous les Etats ont un enjeu. On ne peut pas et on ne doit pas s'en remettre aux caprices qui influencent les relations entre les superpuissances. Notre Organisation a un rôle important à jouer pour continuer à faire pression en vue de mettre fin à la course aux armements, l'objectif ultime étant de réaliser un désarmement général et complet sous contrôle international efficace. C'est dans ce contexte que mon gouvernement prie instamment à la fois l'Union soviétique et les Etats-Unis de ne pas interrompre le processus de consultations et de négociations en gardant comme ultime objectif l'élimination des armes nucléaires de la face de la Terre.

D'autres problèmes qui demandent notre attention urgente confrontent la communauté internationale. La guerre entre l'Iran et l'Iraq, la crise en Amérique centrale, les problèmes de l'Afghanistan, du Kampuchea, de Chypre et de la Corée sont tous un défi à notre engagement collectif d'oeuvrer à la promotion d'un règlement pacifique de ces différends. C'est pourquoi, tout en ne mettant en exergue, comme je l'ai fait, que certains problèmes parmi ceux qui nous font face, je crois que nous devons oeuvrer de concert en vue de résoudre également tous les autres.

M. Akinyemi (Nigéria)

Les Nations Unies sont une enceinte unique pour la promotion de la compréhension et de la paix entre les nations. Elles offrent aussi une occasion unique pour les Etats Membres de s'engager dans un dialogue constructif et de coopérer dans la recherche commune d'un monde meilleur. C'est pourquoi nous devons nous efforcer de travailler de concert en vue de respecter les principes de la Charte dans l'intérêt de l'humanité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous venons d'entendre le dernier orateur de cet après-midi. Plusieurs représentants ont demandé à exercer leur droit de réponse. Puis-je rappeler aux Membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place. Cela dit, je donne la parole au représentant d'El Salvador.

M. MEZA (El Salvador) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour vous adresser, au nom de ma délégation, nos félicitations les plus sincères à l'occasion de votre élection à la direction des travaux de la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

En ce qui concerne les déclarations faites par le représentant de Cuba concernant mon pays, ma délégation les rejette de la façon la plus catégorique car elles représentent des évaluations subjectives provenant d'informations tronquées et fondées sur des conceptions purement idéologiques et politiques.

La réalité politique en El Salvador a beaucoup changé; ces dernières années, de grands efforts ont été réalisés pour protéger et encourager les droits de l'homme, et pour adopter des mesures d'ordre économique et social afin que les Salvadoriens puissent atteindre de meilleurs niveaux de vie.

M. Meza (El Salvador)

Différents observateurs internationaux, aussi bien d'Amérique latine que d'autres parties du monde, ont noté le changement qui s'est produit en El Salvador. Je tiens à souligner que nos efforts, les mesures adoptées et les obstacles qui empêchent l'amélioration du niveau de vie dans mon pays sont consignés dans le rapport du représentant spécial de la Commission des droits de l'homme pour El Salvador, le professeur Jose Antonio Pastor Ridruejo.

Si l'on écarte les concepts et intérêts politiques et idéologiques et si l'on examine objectivement les différents rapports présentés par le rapporteur spécial, on constate qu'une évolution positive s'est produite en El Salvador depuis 1981, année du premier rapport.

Contrairement à ce qu'a affirmé le représentant de Cuba, ceux qui sont allés en El Salvador se sont facilement rendu compte du caractère erroné de ces affirmations, constatant qu'un régime comme celui qui a été décrit n'existe pas et que le peuple et le gouvernement ont l'intention de parvenir à la paix, pour oeuvrer en faveur de la reprise économique.

Dans le même sens, nous affirmons catégoriquement que l'assertion du représentant de Cuba, selon laquelle l'opposition armée en El Salvador dispose de l'appui populaire, est erronée et ne constitue qu'un mensonge de plus.

Nous ne pouvons comprendre comment on peut affirmer que des groupes armés qui détruisent l'infrastructure économique, qui posent des bombes sans discrimination, provoquant les souffrances et la mort d'hommes, de femmes et d'enfants, et qui ruinent la production économique, tous actes qui touchent vraiment la majorité du peuple salvadorien, violant gravement ses droits individuels, pourraient avoir l'appui du peuple salvadorien. Il est normal qu'ils aient été rejetés par la population et chaque jour cet appui se réduit davantage, à la suite des désertions et d'actes purement terroristes.

En El Salvador, le peuple est las d'un conflit alimenté par des facteurs externes, parmi lesquels il faut noter l'appui solidaire de Cuba aux groupes armés en El Salvador, qui interviennent de la même manière, avec les mêmes moyens et pour les mêmes raisons que dans d'autres pays d'Amérique latine. D'autre part, je tiens à rappeler que le Gouvernement d'El Salvador a pour but principal de consolider la démocratie et d'aboutir à la paix par des mesures politiques et la négociation, sans aucune condition ni ingérence de l'extérieur.

M. Meza (El Salvador)

A cet égard, en 1984, dans cette instance même, le Président de la République d'El Salvador, Jose Napoleon Duarte, a fait aux groupes armés d'El Salvador une offre de paix, par le dialogue et la négociation. Deux réunions ont eu lieu qui, finalement, ont frustré le peuple salvadorien, du fait de l'attitude et des exigences du FMLN-FDR qui cherche à renverser l'ordre constitutionnel, juridique et politique en El Salvador.

Une troisième série de négociations, qui s'est tenue le 19 septembre de cette année, n'a pu être menée à bien à cause de l'absence des représentants des groupes armés, alors que le Président de la République était présent. Par conséquent, les affirmations du représentant de Cuba ne peuvent être interprétées que comme le résultat d'une attitude dogmatique, idéologique et politique qui ne contribue en rien aux efforts faits par mon gouvernement pour parvenir à la paix et à la stabilité.

Sans vouloir nous transformer en accusateurs de quelque pays que ce soit, nous pensons pouvoir affirmer que Cuba n'est pas le paradis qu'il essaie de présenter et c'est pour cette raison que je tiens à faire les observations suivantes.

Nombre de ceux qui ont appuyé le mouvement révolutionnaire à Cuba ont été emprisonnés, sont devenus des prisonniers politiques, et certains se trouvent aujourd'hui en exil. Bien des personnes souhaitent quitter le pays, mais le régime le leur interdit. Les frontières de Cuba sont devenues en fait les limites d'une cellule pour les citoyens du pays. La liberté d'expression n'existe pas et toute voix qui s'élève contre le régime est immédiatement réduite au silence. La personne concernée devient un nouveau prisonnier politique ou est envoyée dans un centre pour y subir une rééducation idéologique. Durant 26 ans, le peuple cubain n'a pas eu le droit d'élire librement ceux qui le gouvernent et ceux qui sont au pouvoir ont privé leurs propres citoyens de leurs droits politiques. De façon générale, Cuba est un pays au sujet duquel nous devons nous interroger et à de nombreux points de vue ces faits, avec bien d'autres, sont des violations des droits de l'homme. C'est la raison pour laquelle ce pays manque d'autorité morale pour en accuser d'autres, notamment lorsque ces accusations sont basées sur des informations tendancieuses de personnes ou de groupes intéressés.

Nous sommes conscients de la réalité historique, passée et présente de notre pays. Nous recherchons, fondés sur la raison et la justice, une entente et un

M. Meza (El Salvador)

appui plus grands pour consolider la démocratie et la stabilité dans le pays, suivant les exhortations du Secrétaire général, afin d'éliminer les foyers de tension et d'édifier un monde meilleur pour tous les peuples. Nous ne souhaitons pas en quoi que ce soit encourager entre ces groupes une lutte interne qui procéderait d'une fausse solidarité ou de concepts politiques et idéologiques erronés. Tout peuple a le droit de choisir son propre destin, son propre système politique, économique et social, et ce droit, dans le cas d'El Salvador, est évident et ne peut être remis en question.

Mme TAYLOR (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Une fois de plus, un représentant du régime cubain a attaqué mon pays, le blâmant pour tous les maux de la terre. Il est inutile de dire que les Etats-Unis rejettent ces accusations et déplorent le recours à cette instance pour une propagande aussi infondée. Ces remarques particulièrement excessives sont un bon exemple du langage des avocats mal inspirés du communisme totalitaire qui cherchent à accuser les autres de l'échec tragique de leur système marxiste répressif. Nous n'acceptons pas cette façon de parler du peuple des Etats-Unis et de notre système démocratique de gouvernement.

En outre, la déclaration du représentant de Cuba est d'une grande injustice pour tous les Américains qui ont consenti d'énormes sacrifices pour défendre leur liberté, et je dois également dire qu'il convient mal à 28 années de dictature d'essayer de faire la leçon à 200 années de gouvernement constitutionnel et libre. La Constitution des Etats-Unis, qui va entrer dans sa 200ème année ce mois-ci, continue d'être un modèle pour tous les peuples du monde qui aspirent à la liberté.

Mme Taylor (Etats-Unis)

Mon pays continue cependant, année après année, de recevoir des réfugiés fuyant la terreur et la répression à Cuba; 10 p. 100 de la population ont déjà quitté le pays. Ces actes de courage et de désespoir de nos voisins cubains sont un témoignage poignant de la réalité ainsi qu'un éloquent démenti aux déclarations du représentant de M. Castro qui s'est exprimé hier à cette tribune et qui manifestement ne parlait pas en leur nom. Ici, aux Etats-Unis, ils ont trouvé la liberté et des possibilités qui leur sont refusées dans leur terre natale. J'aurais souhaité que l'un de ces courageux réfugiés soit ici pour parler à ma place aujourd'hui. Ils ont été les témoins des dégradations des droits de l'homme courantes dans les prisons de Castro. Ils ont confirmé ce que le monde sait trop bien : le régime de Cuba a échoué. Il n'a pu offrir à sa population les libertés les plus fondamentales promises il y a 28 ans, sans parler de la prospérité économique ou de la justice sociale.

Les membres du Comité cubain des droits de l'homme continuent d'être harcelés et d'être emprisonnés par le Gouvernement de Cuba qui cherche à dissimuler ses biens tristes dossiers. Tout juste hier, deux membres de la presse étrangère à la Havane, qui avaient fait des comptes rendus objectifs de ce problème, ont été expulsés. Comme l'a dit le président Reagan ici même il y a quelques jours :

"Le respect des droits de l'homme n'est pas une oeuvre de protection sociale, ce n'est pas un acte de compassion. C'est le premier devoir du gouvernement et la source de sa légitimité." (A/41/PV.4. p. 28)

D'un Etat totalitaire comme Cuba, nous ne pouvons accepter aucune leçon de conduite internationale. L'intervention de Cuba et son agression sont bien connues et prouvées à la fois en Afrique et en Amérique latine. Des milliers de soi-disant conseillers cubains poursuivent, comme le signalait le président Reagan, leurs tentatives de violation des normes internationales. L'intervention cubaine dans le seul hémisphère occidental a transféré ce qui n'était que des différends locaux sur la scène des rivalités Est-Ouest. Lorsque des pilotes cubains utilisent des hélicoptères soviétiques contre les paysans nicaraguayens, ce ne sont pas les Etats-Unis qui interviennent dans les affaires d'un autre pays, c'est Cuba.

Mon Gouvernement ne s'étonne pas de l'hypocrisie de Cuba, qui nous accuse de tous les maux. L'économie cubaine sous étroite surveillance est devenue l'une des plus faibles et des moins productives de toute l'Amérique latine, bien qu'elle ait

Mme Taylor (Etats-Unis)

été longtemps et qu'elle soit encore tributaire des importantes subventions allouées par ses maîtres étrangers. Les fameuses réformes économiques de Cuba n'ont produit ni les nouvelles richesses ni l'expansion économique attendues. Comme de nombreux pays le savent maintenant, ces promesses ne peuvent être tenues que dans une atmosphère favorable à l'initiative individuelle et à la libre entreprise. Dans le système répressif que connaît Cuba aujourd'hui, le rationnement est devenu la règle plutôt que l'exception et les mercenaires cubains sont envoyés aux quatre coins du monde pour rapatrier les devises fortes si nécessaires. C'est ce prétendu paradis socialiste que des milliers de citoyens cubains essaieront encore de fuir.

La pluie d'espérances souhaitée en vain par le peuple cubain pour faire fructifier ce paradis s'est révélée être bien stérile.

M. de KEMOULARIA (France) : J'aimerais répondre tout d'abord aux déclarations faites cet après-midi par l'honorable Ministre de la défense et Vice-Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande. M. Jacques Chirac, le Premier Ministre français, a rappelé avant-hier, dans cette même salle, ce que chacun sait déjà depuis plusieurs années, que les essais nucléaires français se déroulent dans des conditions de sécurité incontestables et reconnues comme telles par des experts indépendants dont plusieurs proviennent de pays du Pacifique, et je me permets de le rappeler, y compris de Nouvelle-Zélande. Je note que ces experts se sont prononcés après que la France leur eut donné accès à son site d'expérimentation. D'autres Etats procèdent régulièrement à de nombreux essais, aucun ne donne de telles garanties.

Il est donc clair, et j'avais eu l'occasion de le relever devant l'Assemblée plénière l'an dernier, que les critiques adressées à mon pays sont de nature essentiellement politique. Ce que l'on reproche à la France, c'est soit d'ignorer les objections de certains gouvernements à l'encontre de l'arme nucléaire, soit de procéder à ses essais dans l'immensité du Pacifique. La France ne peut évidemment pas tenir compte unilatéralement de ces objections. L'opposition aux armes nucléaires devrait conduire ceux qui la formulent à s'adresser en priorité à d'autres puissances que la France.

La force française de dissuasion a un caractère et une capacité exclusivement défensifs. Elle est le fondement sur lequel repose la sécurité de mon pays, qui a été envahi trois fois en un siècle, et il est hors de question que la France se

M. de Kemoularia (France)

prête à toute forme d'obsolescence planifiée de ses forces, tandis que se maintiendrait la surabondance nucléaire des autres puissances.

Enfin, c'est conformément à son droit et dans le plein exercice de sa souveraineté, que mon pays conduit en territoire français une action nécessaire à sa défense, action qui n'affecte ni la paix dans la région, ni la sécurité des Etats qui s'y trouvent, ni la santé des populations, ni l'environnement.

Je m'étonne donc, une nouvelle fois, que certains cherchent à imposer leurs vues à des populations et sur des terres situées à plusieurs milliers de kilomètres de leur propre territoire, alors que nous n'avons pas eu connaissance de protestations similaires lorsque d'autres Etats procèdent à d'autres expériences atomiques à des distances similaires à celles qui séparent la Nouvelle-Zélande des expériences françaises.

Profitant du fait que j'ai la parole, je voudrais répondre maintenant sur la question de la Nouvelle-Calédonie aux déclarations du représentant de l'Indonésie comme à celles de la Nouvelle-Zélande. Je le ferai simplement, en rappelant que dans moins d'un an, un référendum libre et démocratique, selon les traditions de notre pays, permettra aux populations calédoniennes de s'exprimer en toute liberté sur leur avenir, donc sur l'option de l'indépendance.

M. NUÑEZ MARTIN (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Ce que vient de dire le représentant des Etats-Unis ne nous a pas pris de court car c'est exactement ce à quoi nous nous attendions. Dans son intervention d'hier, notre ministre des affaires étrangères a fait allusion aux propositions de désarmement que l'immense majorité de la communauté internationale appelle instamment de ses vœux.

M. Nuñez Martin (Cuba)

Il a également parlé de la nécessité de créer un nouvel ordre économique international, puis il a examiné la situation qui règne dans diverses parties du monde et a fait allusion à celle que connaît à l'heure actuelle l'Organisation. Dans sa réponse d'aujourd'hui, le représentant des Etats-Unis a toutefois omis d'aborder le coeur de la question. Il n'a pas été en mesure de donner une réponse sérieuse à la déclaration faite par notre ministre des affaires étrangères.

Pourquoi les Etats-Unis n'ont-ils pas dit, par exemple, qu'ils accepteraient de s'associer à l'Union soviétique à propos d'un moratoire sur les armes nucléaires, comme premier pas en vue de leur élimination définitive? Pourquoi n'ont-ils pas dit qu'ils accepteraient de geler leurs armes nucléaires, de renoncer à leur programme de guerre des étoiles et de faire tout leur possible pour arrêter la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique? Pourquoi n'ont-ils pas dit que les déclarations du président de leur pays sur le non-respect de l'accord SALT II n'étaient qu'une nouvelle et sinistre plaisanterie de la part de M. Reagan? Enfin, pourquoi n'ont-ils pas dit ce que nous voudrions tous les entendre dire ici et ce que la communauté internationale et l'opinion publique mondiale, y compris aux Etats-Unis, souhaitent entendre?

Les déclarations faites à la réunion au sommet d'Harare, auxquelles a fait allusion le ministre Malmierca hier, sont une mise en demeure directe lancée aux Etats-Unis. Nous voulons que les Etats-Unis répondent à ces déclarations. Nous voulons les voir adopter une attitude constructive.

Les déclarations du représentant des Etats-Unis auraient été mieux accueillies s'il avait déclaré ici que son gouvernement allait oeuvrer en faveur de l'élimination de la dette extérieure qui étouffe nos pays, qu'il allait s'attaquer aux injustices et coopérer avec nos gouvernements à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Nous espérons que le représentant des Etats-Unis dirait ici que son pays s'engageait à ne plus recourir au veto contre toute nouvelle résolution du Conseil de sécurité demandant des sanctions contre l'Afrique du Sud, qu'il s'engageait à mettre fin à sa collaboration militaire et politique avec les sionistes israéliens qui occupent illégalement des territoires arabes; qu'il allait retirer ses troupes de la Corée du Sud pour favoriser l'unification pacifique de ce pays et qu'il s'engageait à ne plus violer le droit international ni les décisions de la Cour internationale de Justice et qu'enfin, il allait mettre

M. Nuñez Martín (Cuba)

un terme à ses agressions de tout type contre Cuba et à la sale guerre qu'il mène contre le Nicaragua.

Ce qu'aurait dû dire ici le représentant des Etats-Unis, c'est que son pays n'allait plus continuer de refuser au peuple portoricain son indépendance, qu'il allait retirer ses armes nucléaires de ce pays de façon à ne pas violer le Traité de Tlatelolco, qu'il allait retirer sa flotte de l'océan Indien, démanteler ses bases militaires à l'extérieur et mettre un terme à ses manoeuvres militaires et d'intimidation contre nos diverses régions.

Pourquoi le représentant impérialiste des Etats-Unis n'a-t-il pas dit que son gouvernement allait mettre fin à sa politique de terrorisme d'Etat, à ses tentatives d'assassinat de dirigeants d'autres pays, à son appui multi-formes à des mercenaires et des bandits contre-révolutionnaires qui sèment la mort en Angola, au Mozambique et au Nicaragua? Pourquoi les impérialistes yankee persistent-ils à agir à l'encontre de l'opinion publique mondiale et à négliger les résolutions des Nations Unies?

Ils évoquent la Constitution américaine; ils parlent des droits de l'homme. Mais ils ferment les yeux, se taisent et dissimulent la situation de misère que vivent des milliers de personnes sans foyers dans leur propre pays. Comment est-il possible de parler des droits de l'homme lorsqu'on bafoue quotidiennement les droits de minorités, telles que les Portoricains, les Chicanos, les Noirs et les Indiens, qui sont l'objet de discrimination dans le pays de ceux qui se prénomment les champions de la démocratie? Combien y a-t-il d'analphabètes dans ce "paradis de l'inégalité"; combien de milliers d'affamés dans cette "merveille de l'abondance"?

La différence avec Cuba? Cuba, imperturbable, indestructible et invincible. C'est là que s'est faite, au nez et à la barbe des Etats-Unis, la révolution cubaine, avec ses réussites et ses exemples, sa constitution qui, elle, garantit - les impérialistes le savent fort bien - la liberté économique et sociale de son peuple. Rassurons-nous : les représentants des Etats-Unis ne peuvent déformer la vérité ni tromper personne. Tout cela, les représentants le voient, la communauté internationale le perçoit. Ce sont leurs votes négatifs aux résolutions relatives au désarmement, leurs vetos constants au Conseil de sécurité, leurs tentatives pour préserver leurs propres intérêts, l'ordre économique international actuel injuste

M. Nuñez Martin (Cuba)

dont nous souffrons et leur attitude dans les instances internationales, par exemple à l'Unesco, ou au sein même de l'Organisation des Nations Unies.

Nous devons regarder la vérité en face et dénoncer ces actes contraires à la paix, à la Charte des Nations Unies et à la ronde de l'histoire. Le moment est venu pour les impérialistes yankees de comprendre que l'époque de la canonnière et du garrot est révolue. De ce temps là, il ne nous reste plus qu'une attitude ridicule qui affectent, de temps à autre, ceux qui prétendent imiter Superman.

Les remarques du représentant d'El Salvador ne nous inquiètent pas vraiment. En effet, nous avons accompli de nombreux progrès dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'économie, des droits de l'homme; les conditions de vie de notre peuple n'ont cessé de s'améliorer. Cela ne peut être ni dissimulé ni nié, pas plus que le soutien apporté par le peuple cubain à sa révolution. Les propos qu'a tenus le représentant d'El Salvador ne sont qu'une réaction tardive des exterminateurs centro-américains, des assassins de religieuses sans défense, des auteurs de crimes et d'enlèvements.

Nous bénéficions, pour notre défense, de l'appui des braves combattants du Front Faraburdo Marti pour la Révolution nationale et du Front démocratique révolutionnaire. Nous avons l'appui également de notre peuple.

José Martí, notre héros national, a dit :

"Ceux qui n'ont pas le courage de se sacrifier doivent avoir au moins la pudeur de se taire face à ceux qui se sacrifient."

C'est ce que devrait faire le représentant de Napoleon Duarte, s'il avait cette pudeur.

M. McDOWELL (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Le représentant de la France a, une nouvelle fois, essayé de démontrer que le rapport de 1983, de la mission scientifique envoyée à Mururoa, donnait carte blanche au programme d'essai nucléaire français dans notre partie du monde. En réalité, comme mon ministre l'a souligné il y a une heure, ce rapport dit tout à fait autre chose. Ce qu'il faut savoir, c'est que la France n'a pas le droit de soumettre ceux qui vivent dans la région du Pacifique sud à un programme d'essais auquel nous sommes vigoureusement opposés. Si ces armes que la France testent dans le Sud du Pacifique sont sans danger, pourquoi ne les teste-t-elle pas sur le territoire métropolitain de la France? Le représentant de la France nous a suggéré d'adresser

M. McDowell (Nouvelle-Zélande)

des critiques directes à d'autres puissances que la France qui procèdent, elles aussi, à des essais. S'il examine la déclaration qui a été faite il y a une heure, il verra qu'il y est fait largement référence à la responsabilité de toutes les puissances nucléaires d'arrêter leurs essais et d'entamer sérieusement le désarmement. Je lui conseille de relire cette déclaration.

Il a également parlé de la Nouvelle-Calédonie et indiqué qu'un référendum sur l'autodétermination aurait lieu, l'année prochaine, dans le territoire. Je voudrais faire simplement remarquer, comme le premier ministre de notre pays l'a souligné, que nous appuyons l'autodétermination authentique de tous les Néo-Calédoniens authentiques. Lorsque la France agira de la sorte, nous serons les premiers à le reconnaître. Telle ne semble malheureusement pas être la politique que suit à l'heure actuelle la France. Nous lui recommandons de suivre une telle politique.

La séance est levée à 19 h10.